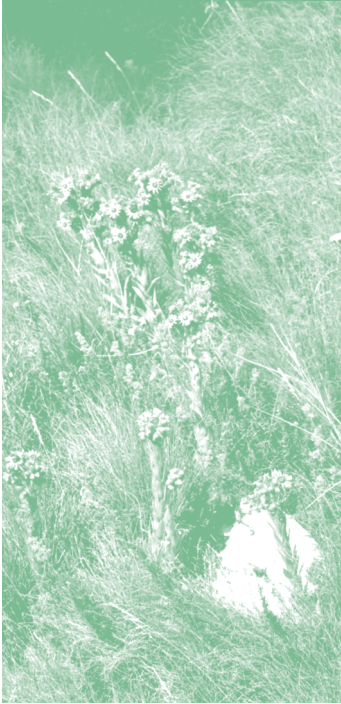


Milieu naturel*

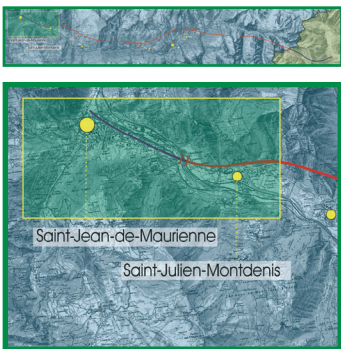
Secteur 1 : Saint-Jean-de-Maurienne	F-107
Secteur 2 : Saint-Martin-la-Porte	F-119
Secteur 3 : La Praz	F-126
Secteur 4 : Modane–Villarodin–Bourget	F-128
Secteur 5 : Mont-Cenis	F-138
Tableaux de synthèse des principaux sites	F-141

* Le présent volet est illustré par trois feuillets cartographiques « Milieu naturel - faune et flore », « Milieu naturel - inventaires » et « Milieu naturel - protections réglementaires » dans le tome 5 Pièces cartographiques.

7 – Étude d'impact



Milieu naturel

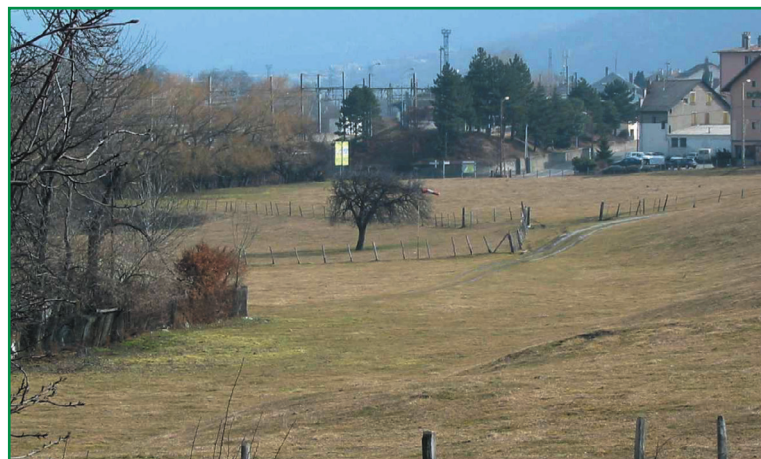


Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

Secteur 1 : Saint-Jean-de-Maurienne

Sur le secteur 1, les expertises ont été réalisées sur les zones concernées directement par les travaux :

- La traversée du bassin Saint-Jeannais,
- Le site de dépôt de la Combe des Moulins,
- Le site de dépôt des Resses,
- Le site de dépôt de Plan d'Arc,
- Les zones de chantier de Villard-Clément, Sous-Villard-Clément et des Resses d'en Bas,
- La logistique afférente à ces différentes zones.



Traversée du bassin Saint-Jeannais. Secteur urbanisé et prairies pâturées.

► La traversée du bassin Saint-Jeannais

Description du site

Le site traverse Saint-Jean-de-Maurienne en restant sur l'axe de la voie ferrée. Dans le secteur de Longefan, à l'ouest, le site est localisé sur des prairies pâturées, jusqu'à la RD906 (début du projet).

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 6 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 38.112 : Pâturages à *Cynosaurus* – *Centaurea* (avec haies vives), formations herbacées dominées par les graminées et pâturées (bovins),
- 38.23 : Prairies sub-montagnardes à fourrages, proches de la formation précédente,
- 83.15 : Vergers, représentés par quelques ensembles d'arbres fruitiers (*Prunus sp*),
- 53.112 : Roselières sèches à *Phragmites*, traduisant l'ancienne vocation de zone humide,
- 84.43 : Voie de chemin de fer
- 85.12 : Pelouses de parc (stade), milieu artificiel planté.

Intérêt floristique

Le site est fortement anthropisé avec les abords des voies ferrées, les talus des routes ou les pâturages. L'habitat est très fragmenté par les voies de transport (route, chemin de fer) et le couvert végétal est relativement bas (strate herbacée essentiellement). Ces caractéristiques diminuent de manière importante la capacité d'accueil du site pour la faune et la flore.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée au printemps, et au vu du stade de développement de la végétation, le nombre d'espèces non identifiées – non émergées ou immatures – est très faible.

Intérêt faunistique

Le contexte urbain ne laisse que peu de place au développement de la faune. Les quelques enclaves de végétation accueillent des espèces très communes comme la corneille noire, le moineau domestique ou encore le lézard des murailles.

Inventaires et protections réglementaires

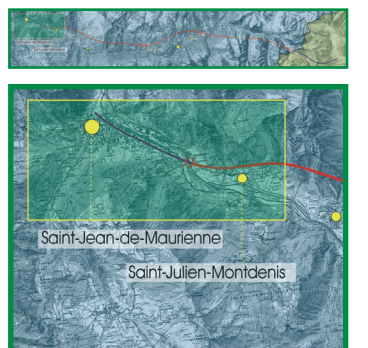
Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible, étant donné le degré d'anthropisation du site.

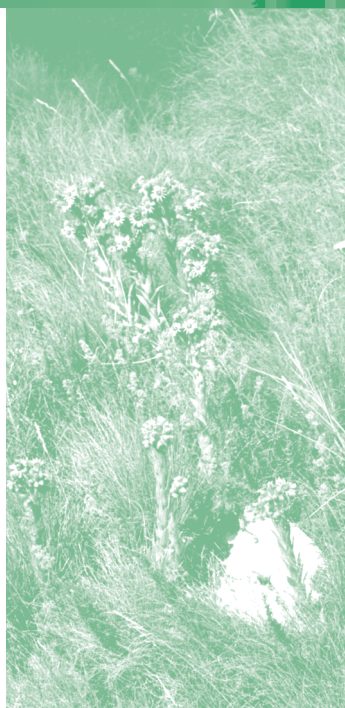


Milieu naturel

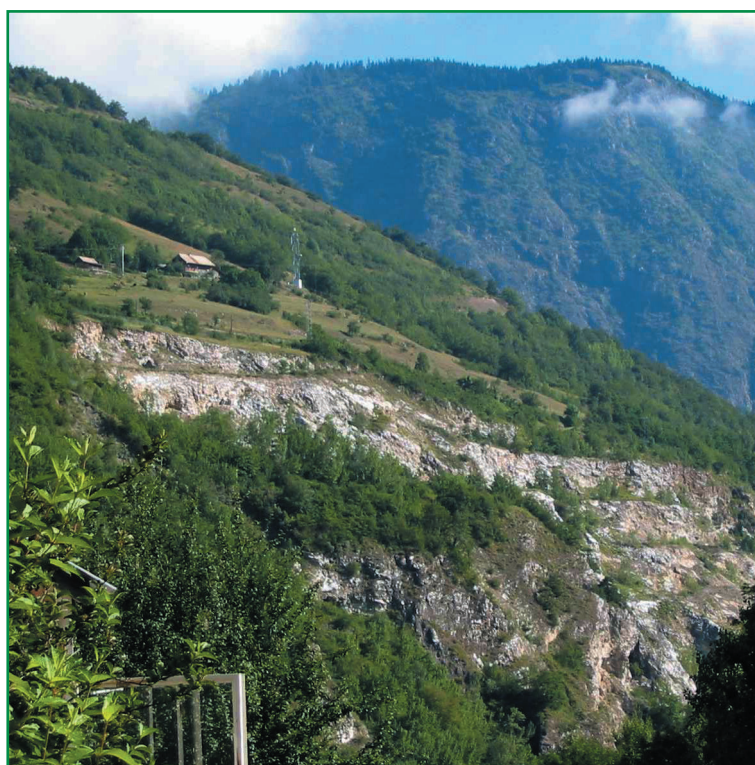


Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

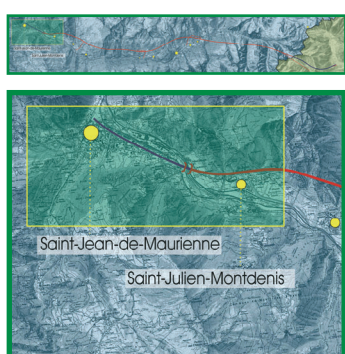
7 – Étude d'impact



Milieu naturel



Recolonisation de l'ancienne carrière (Scetauroute).



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

Le site de dépôt de la Combe des Moulins

La connaissance de ce site repose sur les prospections de terrain menées par Acer Campestre (printemps 2003).

Description du site

Ce site est constitué par une ancienne carrière de gypse abandonnée au fond de la Combe des Moulins.

Habitats naturels

Plusieurs types d'habitats ont pu être identifiés :

- Pinède à Pin sylvestre et Alisier blanc (accrus en pied de versant et sur talus de la carrière),
- Fruticée à Argousier, Epine vinette et Alisier blanc,
- Affleurements rocheux et pelouses sèches écorchées d'affinité steppique sur les pentes bien exposées (partie haute du site),
- Quelques plantations clairsemées résultant de la remise en état du site.

Intérêt floristique

Aucun enjeu floristique majeur n'a été identifié. On peut cependant noter la présence d'une espèce protégée : *Salix appendiculata* (PR¹).

Intérêt faunistique

Les observations réalisées ont été faites dans les environs proches de la carrière :

- **Mammifères:** Fouine (PN²), Renard, Chevreuil, Sanglier (espèces chassables), dont certains ongulés: Chevreuil, Sanglier.
- **Avifaune nicheuse:** passereaux des forêts claires et des milieux fermés ou semi-ouverts (**Pic épeiche, Geai des chênes, Troglodyte mignon (PN)**, mésanges sp., fauvettes sp.) et ouverts: **Faucon crécerelle, Bruant fou, Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Rouge-queue noir (PN)**.

- **Reptiles:** Lézard vert et Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune, Vipère aspic (PN).
- **Insectes:** Semi-apollo (PN), Grande sauterelle verte, Mante religieuse, Ascalaphe.

Inventaires et protections réglementaires

Aucune contrainte réglementaire n'est présente.

Enjeux du site

Si les abords du site présentent un intérêt faunistique avéré, la carrière elle-même ne présente pas d'enjeu majeur. Elle abrite cependant une espèce protégée, *Salix appendiculata* (PR).

1. PR: Protégé au niveau régional
2. PN: Protégée au niveau national

F – Analyse de l'état initial du site



Ancienne carrière des Resses (Scetauroute – 21/06/05).

► Le site de dépôt des Resses

La connaissance de ce site repose sur les prospections de terrain menées par Acer Campestre.

Description du site

Ce site est constitué par une ancienne zone d'extraction de matériaux

Habitats naturels

Ce site, bordé de prairies et de maisons dans sa partie inférieure, est essentiellement recouvert par une mosaïque de milieux forestiers et d'éboulis :

- Prairies de fauche de plaine.
- Pinède sèche (CB 42.5: Forêts de pins sylvestres), en mosaïque avec Bétulaie.
- Forêts mixtes de pente et ravins (CB: 41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins; DH: 9180).
- Forêts de Mélézin (CB: 42.322: Forêts de mélèzes sur calcaire).
- Groupements pionniers à Calamagrostis d'éboulis et pentes rocheuses.

Intérêt floristique

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée en été, des potentialités pour le Sabot de Vénus et l'Ail à tête sphérique sont envisagées mais n'ont pu être confirmées.

Intérêt faunistique

- **Mammifères:** Belette, Ecureuil (PN), Blaireau, Renard, Chevreuil, Cerf, Chamois (espèces chassables).
- **Oiseaux nicheurs:** Buse variable, Bondrée apivore, Epervier, Geai des Chênes, Pigeon ramier, Pic vert (PN).
- **Reptiles:** Couleuvre verte et jaune, Coronelle lisse (PN).

Inventaires et protections réglementaires

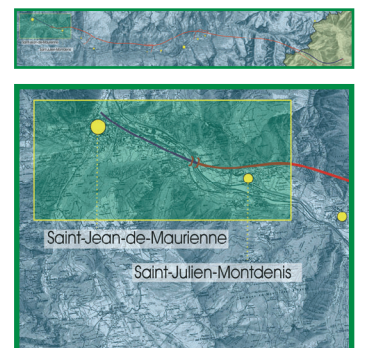
Aucun inventaire ou contrainte réglementaire n'est présent.

Enjeux du site

Ce site présente des enjeux importants pour la grande faune de par l'existence d'un milieu boisé entre deux lisières (pente forte au sud et prairies au nord).

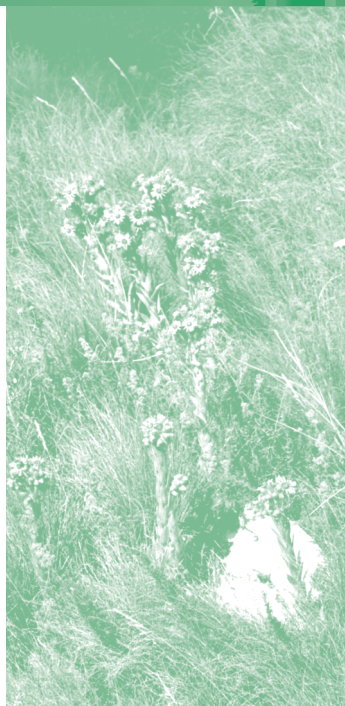


Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

7 – Étude d'impact



► Le site de dépôt du Plan d'Arc

La connaissance de ce site repose sur les prospections de terrain menées par Acer Campestre.

Description du site

Le site de Plan d'Arc se présente comme une vaste plateforme en arc de cercle entre l'autoroute et la RN6.

Habitats naturels

L'essentiel du site est constitué de prés et de vergers plus ou moins abandonnés, colonisés par des fruticées à Cornouiller sanguin, Ronce, Prunelier, Troène. La succession des habitats peut être ainsi décrite :

- talus boisé bordant le site en contrebas de la nationale,
- prés et vergers plus ou moins abandonnés s'étendant jusqu'à l'autoroute. Certaines parcelles récemment plantées traduisant un fort morcellement foncier, hérité d'un partage des meilleures terres pour les jardins familiaux et les pré-vergers alimentant directement le village.

- ruisseau visiblement très eutrophisé, bordé de peuplements d'espèces nitrophiles et notamment d'Ortie dioïque et de Chélidoine longeant le chemin,

Ce ruisseau semble aboutir à une zone humide, paradoxalement peu eutrophisée, comme si l'épuration des eaux chargées de nutriments se réalisait de façon efficace sur quelques dizaines de mètres de parcours. Cette observation permet de souligner l'une des fonctions essentielles des petites zones humides, même en l'absence d'espèce remarquable, ce qui semble être le cas,

- 34.314 : prairies arides des Alpes occidentales internes (milieux ouverts du versant présentant des prairies mésophiles – dominées par l'Avoine élevée – à méso-xérophiles – plus riches en Brome dressé).

Intérêt floristique

Zone humide rattachée aux mégaphorbiaies ou aux prairies humides (DH 6430 : Mégaphorbiaies hydrophytes), présentant une prairie humide à *Calamagrostis epigeios* et quelques îlots de roselière à *Typha latifolia*, Le Gaillard glauque (LRR, Liste Rouge Régionale).



Recolonisation du site de Plan d'Arc (derrière l'A43).

Intérêt faunistique

- **Mammifères :** Blaireau (famille entière sur le site), Loir, Belette (PN), Renard.
- **Oiseaux nicheurs :** Buse variable, Geai, Pic épeiche, Pie Grièche écorcheur (PN).
- **Reptiles :** Couleuvre verte et jaune, lézard vert, lézard des murailles (PN).

Inventaires et protections réglementaires

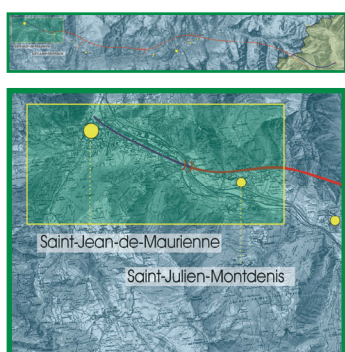
Aucun inventaire ou contrainte réglementaire n'est présent.

Enjeux du site

La présence d'une importante colonie de Blaireaux (avec au moins une demi-douzaine d'entrées) ainsi que du Loir est à signaler.

L'ensemble constitue une entité champêtre périurbaine délaissée de par son enclavement récent entre l'autoroute et la nationale, au sein de laquelle la nature reprend progressivement ses droits. Il est probable qu'aucune espèce protégée ne justifie la protection de ce site. Il n'en constitue pas moins un exemple de « nature ordinaire » périurbaine et sur les dynamiques végétales et les capacités des milieux naturels à se régénérer après perturbation.

Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

► Le site d'attaque principale de Villard-Clément

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B), des prospections sur site réalisées par Acer Campestre au printemps et à l'automne 2002 et des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE (visites de terrain réalisées le 16/05/05 et le 01/06/05 pour la faune et le 07/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site de Villard-Clément se situe à 630 m d'altitude au sud du village du même nom, sur un versant de pente faible, occupé par des prairies en cours d'embuissonnement, des terrains vagues sous le lotissement de Saint-Pierre et des parcelles agricoles sous celui du Pied de l'Ane.

Habitats naturels

Les investigations de 2005 sur ce site ont permis d'identifier les habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 31.812 : fruticées à *Prunus spinosa* et *Ligustrum vulgare* (« Fruticées à Prunellier et Troène ») : landes et fruticées épineuses sont essentiellement composées d'une flore hétérogène très riche de brousses à Argousier, d'Épine vinette et d'Alisier blanc, Bouleau verruqueux et Frêne élevé, de landes à Prunellier, de Troène vulgaire et de Cornouiller sanguin). Ces habitats se situent sur les parcelles abandonnées qui se ferment progressivement, évoluant vers des chênaies ou des pinèdes sèches.
- 34.314 : prairies arides des Alpes occidentales internes (milieux ouverts du versant présentant des prairies mésophiles – dominées par l'Avoine élevée – à méso-xérophiles – plus riches en Brome dressé). Ces dernières aussi appelées pelouses thermophiles, sont rattachées aux prairies steppiques sub-continentales. Cet habitat correspond à l'habitat D.H 6210 intitulé « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires » (se rattachant à la formation phytosociologique du *Festuco-Brometalia*). Ces milieux sont potentiellement riches en orchidées mais ce sont les Tulipes de Maurienne qui traduisent le mieux le caractère remarquable.
- 87.2 : zones rudérales.

Intérêt floristique

Le site se compose d'un terrain vague entouré de talus arbustifs et herbeux, de pâturages équinés en mosaïque avec des fourrés arbustifs (colonisation spontanée et anciens vergers).

Cette mosaïque structurelle et spécifique, confère au site un rôle écologique important pour la faune et la flore par la grande diversité et la rareté des habitats disponibles.

La présence de pelouses steppiques thermophiles (DH 6210, intitulé « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ») induit un fort intérêt à ce site, renforcé par la présence de deux stations contiguës à *Tulipa mauriana* et/ou *Tulipa raddii* (Protection Nationale). Ces espèces vivaces ont une préférence pour les prés, pâturages, vergers et friches plus ou moins eutrophes et relativement secs, de l'étage collinéen à montagnard sur substrat calcaire.



Le site de Villard-Clément (Scetauroute – 17 mai 2005).

Intérêt faunistique

• **Avifaune** : elle est bien représentée dans les environs du site par les passereaux des milieux chauds, semi-ouverts à embroussaillés : **Bruant jaune, Bruant ortolan, Fauvette grisette, Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Rouge-queue à front blanc mais également Torcol fourmilier (PN²). Ces espèces outre leur statut de protection sont toutes en régression généralisée.** Ces milieux ouverts sont aussi utilisés comme territoires de chasse par diverses espèces de rapaces communs : **Faucon crécerelle, Buse variable, Milan noir, Bondrée apivore (PN).**

• **Mammifères** : Ce secteur est utilisé occasionnellement comme gagnage³ par les ongulés : Sanglier, Chevreuil, Cerf et Chamois à l'occasion. Il est riche en lapin de garenne et assez riche en petits mammifères rongeurs (*Campagnols sp.*) et insectivores (*Musaraigne sp.*). Ce secteur est aussi habité ou exploité par des carnivores (et omnivores) : **Renard, Blaireau, Belette (PN) et Fouine (PN)** potentiellement.

• **Insectes** : secteur très riche en papillons et criquets (**inventaire entomologique antérieur et prospections**), il est potentiel pour au moins deux espèces protégées (Apollon et Semi-apollon, PN) **et une espèce rare l'Azuré du Baguenaudier.**

• **Reptiles** : les fourrés et les talus bien exposés accueillent plusieurs espèces de reptiles : **Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Lézard vert (PN).**

Inventaires et protection réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

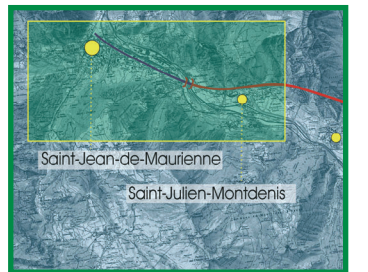
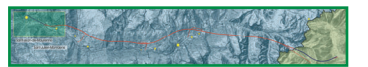
Enjeux du site

Les enjeux écologiques sur ce secteur sont :

- Moyens à forts sur le versant en adret, en rive droite de l'Arc (berges et bases du versant), notamment en raison de la densité de passereaux en régression qui ont été observés,
- **Très fort dans les pelouses steppiques thermophiles (DH 6210) à Villard-Clément** : ces pelouses en mosaïque avec les fruticées, accueillant les stations à Tulipe de Maurienne. La sensibilité et la vulnérabilité de cette portion du site est donc très forte.



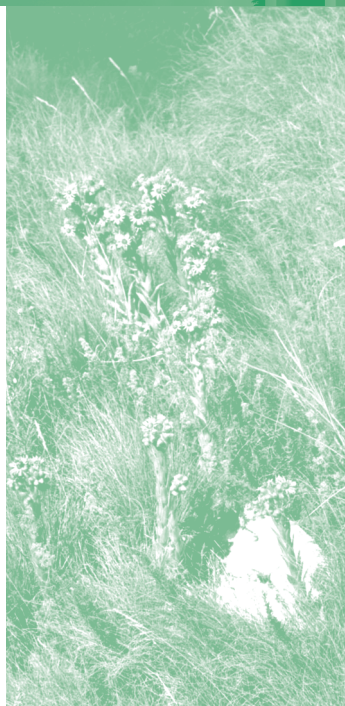
Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

2. **PN** : Protection nationale.
3. **Gagnage** : lieu où les ongulés s'approvisionnent en nourriture.

7 – Étude d'impact



► La zone de chantier de Sous-Villard-Clément

Description de la zone

Le zone d'étude englobe l'Arc et ses rives en aval immédiat de Villard-Clément et une zone plane en bordure de l'Arc.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier plusieurs habitats selon la nomenclature Corine Biotope :

- 24.2 : Si l'étude existante (Scetauroute 2000) localisait des groupes herbacés pionniers et des fourrés de saules sur les zones encore inondables de l'Arc, les prospections ont révélé des habitats rivulaires pionniers, avec ou sans végétation, rattachés (malgré un substrat plus limoneux que graveleux) à l'habitat « bancs de graviers ». Ces habitats sont en l'occurrence très pauvres et rudéralisés avec la présence d'espèces échappées de jardins : tomates, choux, espèces ornementales diverses mêlées aux

peupliers. Ces milieux sont déjà très dégradés par les aménagements antérieurs et par l'anthropisation de toute la vallée en amont.

- Les berges non inondables sont très dégradées également par des déblais-remblais, des dépôts divers et des coupes d'arbres.

Intérêt floristique

Pas d'intérêt floristique particulier.

Intérêt faunistique

L'intérêt faunistique de ce secteur est très faible du fait de son anthropisation. Les seules espèces rencontrées sont banales (bergeronnette grise, merle noir, indices de présence de sanglier).

Inventaire et protection réglementaire

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

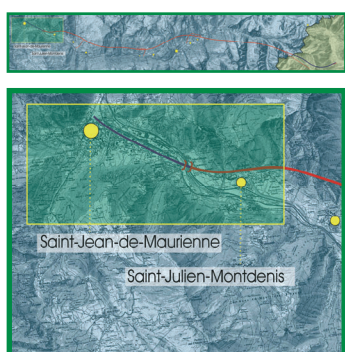
Enjeux du site

Le site de Sous-Villard-Clément, constitué de matériaux peu évolués d'apport, ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Il constitue pas une annexe hydraulique de l'Arc, donc un biotope qui pourrait présenter un intérêt à ce titre.

Sa localisation entre un mur de soutènement et le talus routier en fait également un site fortement anthropisé (délaissé).

Les enjeux écologiques sur ce secteur sont faibles à moyens sur l'Arc.

Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne



La zone de Sous-Villard-Clément – Scetauroute (20 juin 2005).



Zone de dépôt actuelle des Resses d'En Bas (Scetauroute – 16/05/05).

► La zone de chantier des Resses d'en Bas

Description de la zone

La zone est située à une altitude moyenne de 575 m, au pied de Villargondran en rive gauche de l'Arc. Il s'agit actuellement d'un site de dépôt de matériaux rocheux, en activité. Il est bordé par la voie ferrée à l'ouest, par l'Arc à l'est et par une zone de loisirs (plan d'eau) au sud.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 4 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 24.22: bancs de graviers végétalisés, sur les berges de l'Arc, dépourvue de ripisylve dans ce secteur,
- 83.324: plantations de *Robinia pseudoacacia*, intercalées entre les zones de dépôts de blocs et peu intéressantes (le robinier étant une espèce invasive),
- 84.412: carrières de graviers et 84.413: carrières de pierres. Les appellations correspondent à la nomenclature Corine Biotope mais ces zones sont en réalité des dépôts de graviers et de blocs.

Intérêt floristique

Le site est fortement anthropisé, formé essentiellement de couverts à espèces rudérales (espèces colonisatrices d'espaces abandonnés) et liées aux activités humaines. L'activité importante de dépôt empêche notamment une partie de la recolonisation végétale. Aucune espèce protégée n'a été identifiée

Intérêt faunistique

- **Avifaune**: elle est relativement pauvre du fait de l'utilisation du site (dépôt minéral de blocs et de graviers, îlots de graviers de l'Arc): **Rougequeue noir, bergeronnette grise, pinson des arbres, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange nonnette, merle noir, pouillot véloce, hirondelle des fenêtres, fauvette à tête noire, verdier d'Europe, chardonneret élégant (PN)**. Territoire de chasse de rapaces: **milan noir et faucon crécerelle (PN)**.
- **Mammifères**: Renard, micromammifères non déterminés, sanglier
- **Poissons**: Truite Fario, Truite arc-en-ciel dans l'Arc. Ces espèces sont des salmonidés, représentatives des rivières à fort courant et bien oxygénées.
- **Reptiles**: Lézard vert et Lézard des murailles (PN).
- **Batraciens**: grenouille verte (protection partielle)
- **Insectes**: faible diversité, seul le Gazé (papillon dont la plante hôte pour la chenille est l'aubépine) et la libellule déprimée ont été observés.

Inventaires et protections réglementaires

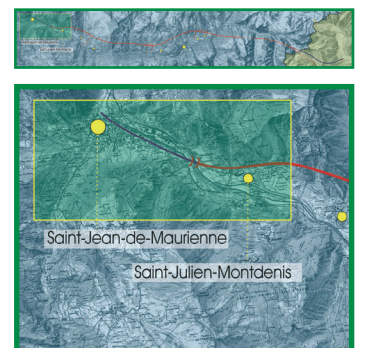
Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

L'enjeu floristique ainsi que faunistique est faible, en partie car les habitats sont peu variés et peu attractifs. **La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible du fait des activités de dépôt.**

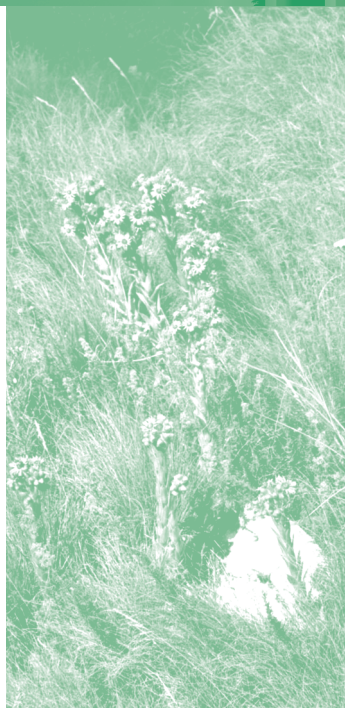


Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

7 – Étude d'impact



► La zone de chantier de Saint-Julien

Description de la zone

La zone, constituée d'une plate-forme en remblais exploitée pour le stockage de matériaux alluvionnaires par une société de granulats, ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Il ne constitue pas une annexe hydraulique de l'Arc, donc un biotope qui pourrait présenter un intérêt à ce titre. Le site est situé en contrebas de la voie ferrée.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 3 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 24.22 : bancs de graviers végétalisés de la rivière, l'Arc. Il s'agit des plages de graviers régulièrement inondées par l'Arc mais rapidement colonisées par plusieurs espèces, notamment des saules.
- 84.412 : carrières de graviers et 84.413 : carrières de pierres, qui représentent en réalité la zone d'activité d'une entreprise de BTP avec notamment des dépôts de graviers.

Intérêt floristique

Celui-ci est faible. Il n'est représenté que par les quelques lambeaux de ripisylve en bordure de l'Arc et les bosquets de peupliers qui parsèment le site.

Intérêt faunistique

Comme l'intérêt floristique, il est limité. Seules des espèces de passage ont été observées, elles sont banales comme **la bergeronnette grise ou le merle noir** (PN).

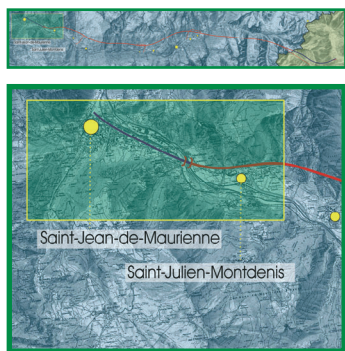
Inventaires et protections réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible étant donnée l'artificialisation dont il fait l'objet.

Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne



Zone de Saint-Julien au niveau de la confluence du Bochet et du Saint-Julien avec l'Arc (Scetauroute – 21/06/05).

► Le site de logistique des bandes transporteuses entre la zone de chantier de Sous-Villard-Clément et le site de dépôt de la combe des Moulins

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE (visites de terrain réalisées le 17/05/05 et le 22/06/05 pour la faune et le 06/06/05 et le 08/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond à la base du versant sud du massif des Roches Noires qui domine la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Ce site passe entre la zone d'activités commerciales de la Garotière et les berges de l'Arvan au-dessus du Plan des Thibaud. Il longe ainsi les Roches noires en coupant plusieurs thalwegs, puis après la traversée de cette rivière, rejoint le lieu-dit la combe des Fourneaux et la combe des Moulins.



Le site de la bande transporteuse (Scetauroute – juin 2005).

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 10 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 24.224 : fourrés et bois de bancs de graviers, composés essentiellement de saules et présents en bordure de l'Arvan,
- 38.1 : pâtures mésophiles, composées de graminées communes et 38.23 : prairies sub-montagnardes médio-européenne à fourrage, elles occupent des surfaces importantes en base de versant (pente plus douce), intercalées avec les thalwegs,
- 41.112 : hêtraie montagnarde à *Luzula spp.*, cette forêt claire et fraîche dominée par le hêtre occupe la base du versant (pente forte) entre les falaises des Roches Noires et les prairies,
- 41.D1 : bois de *Populus tremula* intra-alpins, composé de tremble et situé en rive « haute de l'Arvan »,
- 41.4 : forêts mixtes de pente et ravins, composé de frêne élevé et de tilleul essentiellement, elles accompagnent les thalwegs très actives descendant des Roches Noires,
- 42.53 : forêts steppiques intra-alpine à Ononis, dominées par le pin sylvestre, elles occupent une bande le long de l'Arvan, dans les zones les moins inondées,
- 44.11 : saussaies pré-alpines,
- 87.1 : terrains en friche,
- 87.2 : zones rudérales.

Intérêt floristique

En rive droite de l'Arvan, le site se compose d'une succession d'espaces ouverts (prairies de fauche et pâturages) plus ou moins en cours de recolonisation par les ligneux, entrecoupés de thalwegs et de surfaces boisés. Sur la rive droite de l'Arvan, se situe une plate-forme de stockage et de dépôt (entreprise de BTP) et une ripisylve basse. En rive gauche, on trouve la même ripisylve puis une pinède steppique sèche entrecoupée de bras plus ou moins actifs de l'Arvan et d'un bras très actif de l'Arvan (dit aussi ruisseau de la Combe des Moulins).

Cette alternance de paysages en liaison directe avec une hêtraie structurée en rive droite de l'Arvan et l'imbrication pinède – système hydraulique forment un ensemble riche et très dynamique, tant au niveau des échanges écologiques que de l'évolution des paysages. L'utilisation anthropique de cette zone est un facteur de biodiversité non négligeable. Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée à la période de relevés.

Intérêt faunistique

- **Avifaune** : le cortège avifaunistique présent mêle espèces forestières (**Pic vert, Sittelle torchepot, Mésange nonnette, Pinson des arbres, Pipit des arbres**), espèces ubiquistes (**Merle noir, Faucon crécerelle et Buse variable**) et espèces de milieux prairiaux ouverts (**Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse**) toutes protégées (PN) mais plutôt communes. La présence confirmée du **Faucon pèlerin (3 jeunes et un adulte) est à noter**. Ce rapace rupestre trouve au niveau des Roches Noires une aire de nidification et l'alternance thalwegs boisés – prairies est propice comme territoire de chasse.
- **Mammifères** : le site est parcouru par le Chevreuil et le Sanglier. De nombreux indices (sentes, terriers) de Blaireau et de Renard ont été localisés ainsi que des empreintes de micromammifères non déterminés. Les rives de l'Arvan présentent un grand nombre d'empreintes (Blaireau, Renard, canidé non déterminé, **Rat musqué, micromammifères, Chevreuil, Cerf**). Ceci souligne son importance en tant que corridor de déplacement des espèces.
- **Herpétofaune** : Le **Lézard vert** ainsi que le **Lézard des murailles** (PN) sont présents. Le site ne présente pas d'habitats potentiels pour les batraciens (écoulements intermittents et absence de zones humides mares, étangs ou lacs) en rive droite de l'Arvan. La rive gauche est potentiellement intéressante pour la **Grenouille rousse** (PN).
- **Entomofaune** : les prairies sont riches en lépidoptères et en orthoptères mais les espèces restent communes (Paon du jour, Gazé, Azuré des coronilles, Fadet commun, Nacré sp, Méliée sp).

Inventaire et protection réglementaire

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

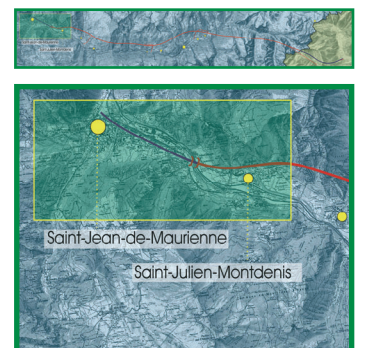
L'enjeu floristique est faible (portions très anthropisées) à moyen (prairies de fauche, pinède sèche et cours d'eau).

D'un point de vue faunistique, l'enjeu est globalement moyen. Il est cependant fort pour le faucon pèlerin dont le maintien est lié à un large territoire de chasse.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de moyenne à forte (espèce patrimoniale).

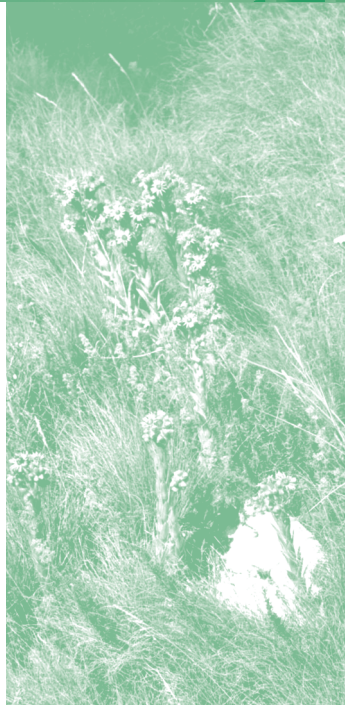


Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

7 – Étude d'impact



► Le site de logistique des bandes transporteuses entre le site d'attaque principale de Villard-Clément et la zone de chantier de Sous-Villard-Clément

Description du site

Cette bande transporteuse concerne l'A43 ainsi que la RN6.

Habitats naturels

Ce site ne concerne que des infrastructures (RN6 et A43) ainsi que les berges de l'Arc dans des secteurs où la végétation n'est pas très développée.

Intérêt floristique

L'intérêt floristique est faible (quelques saules seulement).

Intérêt faunistique

L'intérêt faunistique est faible car le site n'offre pas d'habitat potentiel pour la nidification ou le gagnage et les possibilités de passages pour la grande faune sont très limitées.

Inventaire et protection réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

► Le site de logistique des bandes transporteuses entre la zone de chantier de Sous-Villard-Clément et celle de Saint-Julien

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE. (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 07/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond en majeure partie à l'ancienne route nationale 6 coupée par l'Arc ainsi qu'à des zones rudérales en cours de colonisation par le peuplier.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 2 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 84.1 : alignement d'arbres, composés d'arbres plantés (platanes) en bordure de la RN6,
- 87.2 : zones rudérales, pour la plupart colonisées par le peuplier noir.

Intérêt floristique

Le site correspond à une ancienne route partiellement emportée par l'Arc. Le bitume et le muret de soutènement sont restés en place et ils sont en cours de dégradation lente. Un alignement de platanes embroussaillé forme la principale végétation. Ce site est donc issu d'une forte empreinte anthropique en cours d'abandon, avec un intérêt floristique faible. La végétation constitue cependant un corridor de transition entre des sites plus favorables. Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée.

Intérêt faunistique

La faune de ce secteur est peu diversifiée (lapin de garenne, mésange charbonnière, fauvette à tête noire). Les habitats sont peu diversifiés et peu attractifs.

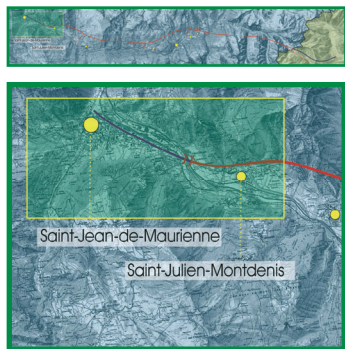
Inventaire et protection réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

L'enjeu floristique et faunistique est faible. La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible.

Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

Enjeux du site

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de nulle étant donnée la pauvreté en composantes naturelles (bois, fourrés, etc.).



Le site entre Sous-Villard-Clément et Saint-Julien (Scetauroute – 23 juin 2005).



Le site au niveau des berges rive gauche de l'Arc (Scetauroute).

► Le site de logistique des bandes transporteuses entre la zone de chantier de Saint-Julien et le site du dépôt des Resses

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAURROUTE (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 07/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond à une bande entre le premier virage de la RD81 après le hameau des Resses et Saint-Julien en contrebas sur l'autre rive de l'Arc.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 3 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 41.4 : forêts mixtes de pentes et ravins, composées de frêne élevé et de tilleul et localisées sur la rive gauche,
- 41.D1 : bois de *Populus tremula* intra-alpins, sur les deux rives de l'Arc mais en position haute,
- 84.413 : carrières de pierres, en réalité les zones de dépôts de matériaux d'entreprises du BTP.

Intérêt floristique

Le site se compose d'une zone exploitée (carrière ou zone de dépôts) en bordure de l'Arc, d'une forêt sur éboulis à pente prononcée et d'une forêt à Tremble sur un replat en bordure de la route départementale 81. Dans cette dernière formation plusieurs pieds de sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*, Protection Nationale, espèce d'intérêt communautaire) ont été identifiés. Cette espèce vivace préfère les coupes, lisières ou zones incendiées des forêts résineuses ou hêtraies au sens large, méso-thermophiles, sur substrat plutôt calcaire, basique, jusqu'à l'étage subalpin. Des pieds de *Limodorum abortivum*, orchidée peu répandue en vallée de la Maurienne sont également présents dans ce secteur.

Intérêt faunistique

Si la faune est peu variée (quelques espèces banales comme le Léopard des murailles) sur les secteurs de dépôt et la traversée de l'Arc, le secteur forestier abrite un cortège avifaunistique typique (Mésange noire, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, mésange nonette, grimpeur des bois (PN)) et quelques grands mammifères (Sanglier, Chevreuil et Cerf).

Inventaire et protection réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.



Le site entre Saint-Julien et le dépôt des Resses (Scetauroute – juin 2005).

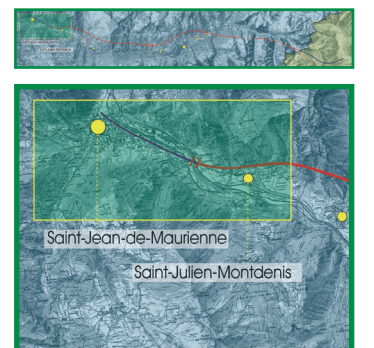
Enjeux du site

L'enjeu floristique est moyen (forêt mixte de pente) à très fort (station à Sabot de Vénus), et faible pour les parties de carrière, les pistes et les routes. Il est moyen pour la faune inféodée aux boisements de pente.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible à forte (espèce végétale protégée).

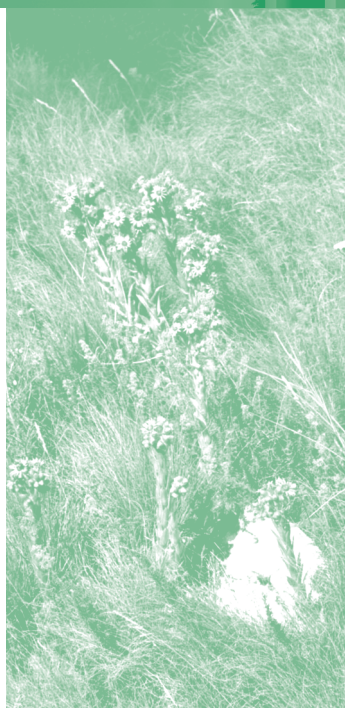


Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

7 – Étude d'impact



Le site entre Saint-Julien et Plan d'Arc (Scetauroute – juin 2005).

► Le site de logistique des bandes transporteuses entre la zone de chantier de Saint-Julien et le site du dépôt du Plan d'Arc

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAURROUTE (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 07/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond à une bande entre le site de la gravière de St Julien et Plan d'Arc, traversant la voie de chemin de fer Chambéry-Turin

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 2 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 84.412 : carrières de graviers,
- 87.2 : zones rudérales.

Intérêt floristique

Le site se compose en grande partie d'une zone de stockage et de traitement des matériaux en activité et d'une petite zone rudérale en bordure d'une voie de chemin de fer. Il est très anthropisé. On notera cependant la présence de quelques touffes de Stipe penné au-dessus de la tête du tunnel ferroviaire.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée.

Intérêt faunistique

Le cortège faunistique présent est relativement banal (Lapin de garenne, Lézard des murailles, Lézard vert, Rossignol philomène, Fauvette à tête noire, Merle noire). À noter que ces zones rudérales en cours de colonisation sont propices aux reptiles.

Inventaire et protection réglementaires

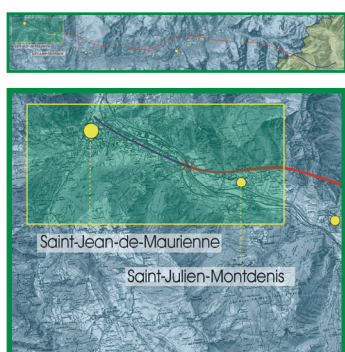
Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

L'enjeu floristique est faible hormis quelques pieds de Stipe penné en surplomb du tunnel ferroviaire. Il est également faible sur le plan faunistique.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible.

Milieu naturel



Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

Secteur 2: Saint-Martin-la-Porte

Sur le secteur 2, les expertises ont été réalisées sur:

- Le site de dépôt de la Porte,
- Le site d'attaque intermédiaire du plan des Saussaz,
- Les zones de chantier de Saint-Félix et Illaz,
- La logistique.



Tendance évolutive du site à se refermer.

► Le site de dépôt de La Porte

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B, expertise botanique datant de 1995) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre (2003).

Description du site

Le site de dépôt est situé en amont à 840 m d'altitude, il s'agit d'une profonde dépression actuellement utilisée comme décharge, en bordure de la route départementale 219.

Le site lui-même est occupé par des pelouses arides en milieux collinéens et montagnard, à Brome et à Fétuque du Valais. Il est par ailleurs recolonisé par des arbustes. Outre le site de dépôt, cette zone figure également sous l'emprise d'une partie du système de transport (partie haute de raccordement au site).

La partie inférieure du site (lieu-dit La Rose), correspondant à la plus grande partie du système de transport retenu, correspond à des cultures et prairies sans bocages, à faibles enjeux.

Habitats naturels

Les habitats relevant de la Directive habitats (nomenclature CORINE biotope) présents sur le site ou à proximité immédiate sont:

- **Eboulis thermophiles péri-alpins (61.31):** cet habitat est rattaché à l'habitat DH 8130 « Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles ». Il est caractéristique des éboulis des expositions chaudes des Alpes et des Pyrénées. Ce sont des éboulis grossiers non stabilisés et ensoleillés
- **Prairies steppiques sub-continentales (34.31)** ou pelouses sèches, habitat privilégié de la **Fétuque du Valais (PR)** et du **Thesium à feuilles de lin (PR)**,

- Fourrés médio-européens sur sol fertile (31.81) et fourrés arbustifs dominés par des espèces xérophiles (Fruticées à genévriers communs (code CB 31.88)), comportant l'Amélanche à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), l'Epine Vinette (*Berberis vulgaris*), le Baguenaudier commun (*Colutea arborescens*), le Cotoneaster (*C. tomentosus*), l'Eglantier (*Rosa elliptica*)...

Les habitats présents sont largement distribués sur des sites voisins et en vallée de Maurienne.

Intérêt floristique

Au total, **84 espèces végétales ont été répertoriées** sur le site retenu pour stocker les déblais.

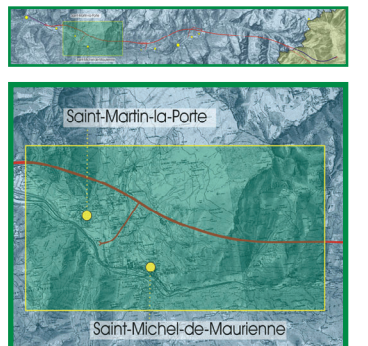
Aucune espèce relevant de la Directive habitat n'a été identifiée. La Fétuque du Valais et la Centaurée du Valais sont potentielles sur le site.

Intérêt faunistique

- **Avifaune:** de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent ce site: **Bruant jaune, Linotte mélodieuse**. L'avifaune compte aussi quelques rapaces (secteur de chasse) dont potentiellement: **Aigle royal, Grand duc, Faucon crécerelle, Buse variable, Bondrée apivore, ... (PN)**. Le circaète n'est que de passage sur ce site.
- **Mammifères:** Le secteur est en outre utilisé par des micro-mammifères rongeurs (ex: Campagnol terrestre, insectivores, **Hérisson, musaraignes** non déterminées, toutes espèces protégées), et occasionnellement fréquenté par des ongulés (**Bouquetin P.N.**) et des petits carnivores (**Fouine, Belette (PN), Renard**).
- **Reptiles:** **Lézard des murailles, Lézard vert (PN et annexe IV de la Directive habitats)**
- **Insectes:** aucune espèce protégée n'a été identifiée.

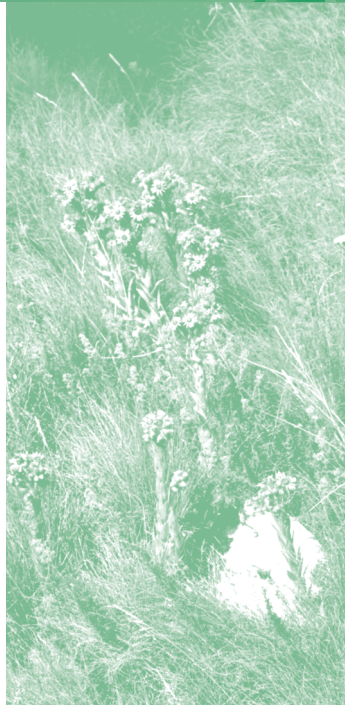


Milieu naturel



Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte

7 – Étude d'impact



Inventaires et protections réglementaires

- Le site jouxte la zone Natura 2000 FR8201782 du Perron des Encombres, ainsi que la ZNIEFF 1 n° 73403901 « Pas du Roc », il est entièrement compris dans la ZNIEFF 1 de 2^e génération n° 73000033 « Pelouses sèches du Pas du Roc ».
- La partie Sud du site se situe en limite Nord de la ZNIEFF 1 n° 73403901 « Pas du Roc ».
- Le système de transport nécessaire à l'amenée des matériaux s'inscrit largement sur le site ZNIEFF 1 n° 73003000 « réserve de chasse de Croix de Tête, Perron des Encombres ».

Enjeux du site

Les milieux naturels sur ce site sont communs, et largement distribués par ailleurs dans la vallée. **Le site ne présente donc pas d'enjeux forts.**

► Le site d'attaque intermédiaire du Plan des Saussaz

L'état initial a été réalisé avant les travaux de reconnaissance. Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B, expertise botanique datant de 1995) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre (2003). L'expertise botanique datant de 1995 a été complétée par une plus récente (Delahaye T., C.B.N.A., 2002) pour tenir compte de l'évolution du site depuis la construction de l'A43.

Les projets situés en zone Natura 2000 relèvent d'une réglementation particulière (Directive « Habitats » CEE/92/43) et ont fait l'objet de dossier d'incidence joint en annexe.

Description du site

Le site d'attaque est situé à 680 m d'altitude en bordure de l'A43 et de la RN6, à proximité du village de Saint-Martin-la-Porte.

Le site d'attaque lui-même est essentiellement occupé par des cultures et prairies sans bocage à faibles enjeux.



Le site du Plan des Saussaz - LTF 2002.

Habitats naturels

Le site du Pas du Roc est caractérisé par trois grands types de milieux :

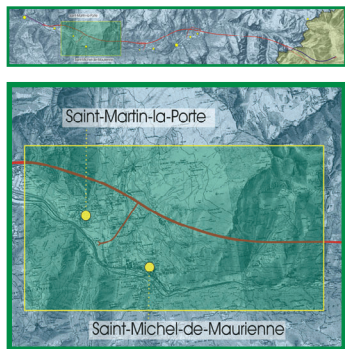
- **Eboulis thermophiles péri-alpins (61.31)** ou éboulis calcaires thermophiles par les touffes de la graminée Calamagrostis argentée (*Achnatherum calamagrostis*). Les autres espèces caractéristiques recensées sont le Laser siler (*Laserpitium siler*), la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), la Dompte venin (*Vincetoxicum hircynicum*). Cet habitat est rattaché à l'habitat DH 8130 « Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles ». Il s'agit d'éboulis grossiers non stabilisés et ensoleillés.

- **Prairies steppiques sub-continentales (34.31)** ou pelouses sèches dont des lambeaux étaient encore visibles le 16 mai 2001 sur un mamelon rocheux au centre du site (« ce mamelon a été arasé dans le courant du mois de juin », T. Delahaye, C.B.N.A.). Plusieurs espèces d'intérêt patrimonial étaient présentes sur ces pelouses : l'Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*), dont la répartition en Savoie est limitée aux environs de Saint-Jean et Saint-Michel-de-Maurienne ; la **Fétuque du Valais (PR)**, relativement fréquente en Haute-Maurienne mais beaucoup plus rare dans le reste du département et le **Thesium à feuilles de lin (PR)** (*T. linophyllum*) dont les plus belles populations sont également localisées en Maurienne. Ces deux dernières espèces bénéficient d'une protection réglementaire.

- Des fourrés arbustifs dominés par des espèces xérophiles : l'Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), l'Épine Vinette (*Berberis vulgaris*), le Baguenaudier commun (*Colutea arborescens*), le Cotoneaster (*C. tomentosus*), l'Eglantier (*Rosa elliptica*)...

- **Végétation des falaises continentales calcaires (62.1)** : cet habitat est rattaché à l'habitat DH 8210 « pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique ». Il présente une grande diversité régionale et peut former des mosaïques avec le Xérobromion. Ces éboulis relativement stabilisés et parsemés de blocs rocheux hébergent aussi une flore intéressante propre aux terrains xérophiles.

Milieu naturel



Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte

F – Analyse de l'état initial du site



Secteur du Pas du Roc (Scetauroute).

Le site d'attaque lui-même est essentiellement occupé par des cultures et prairies sans bocage, à faibles enjeux. Mais le site du Pas du Roc, caractérisé par la présence de pelouses sèches, habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat (DH: 6210: pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire) à proximité représente des enjeux très forts. On a pu mettre en évidence un certain nombre d'espèces de plantes protégées à proximité et une diversité faunistique remarquable. Cette zone est notamment très intéressante du point de vue entomologique et très attractive pour les rapaces. Il a été tenu compte de cette sensibilité pour localiser la tête d'attaque.

Intérêt floristique

Au total, **163 espèces végétales ont été répertoriées** sur le site retenu pour stocker les déblais au Pas du Roc. L'intérêt floristique du site réside en la présence d'espèces toutes inscrites sur la Liste Rouge Régionale (L.R.R.): *Aster linoxyris*, *Astragalus danicus*, *Daphne alpina*, *Hyssopus officinalis*, *Onosma pseudoarenaria*, *Seseli annuum*, *Stipa pennata*.

Aux alentours, ont été identifiés *Cotoneaster nebrodensis* (LRR), *Cypripedium calceolus* (PN), *Hieracium tomentosum* (LRR), *Neslia paniculata* (LRR), *Poa perconcinna* (LRR), *Onobrychis arenaria* (PR), *Orobanche laserpitii-siliseris* (LRR), *Oxytropis pilosa* (LRR), *Rahmnus pumila* (LRR), *Scorzonera austriaca* (LRR), *Scrophularia juratensis* (LRR), *Silene otites* (LRR), *Stipa capitata* (LRR), *Viola rupestris* (LRR).

Les prospections de terrain confirment la présence des milieux décrits, ainsi que des principales espèces rares et protégées: **Fétuque du Valais (PR)**, **Thesium à feuilles de Lin (PR)**, **Hélianthème de Apennins**.

Intérêt faunistique

• **Avifaune nicheuse:** de nombreuses espèces d'oiseaux ont été contactées: **Bruant jaune, Bruant fou, Tarier des prés, Linotte mélodieuse, Pie grièche écorcheur (PN)**, Bruant ortolan. L'avifaune est très diversifiée avec un nombre élevé de rapaces. Et secteur de chasse de rapaces dont: **Aigle royal, Grand duc, Faucon crécerelle, Buse variable, Bondrée apivore, ... (PN)**.

- **Mammifères:** Le secteur est en outre utilisé par des micro-mammifères rongeurs (ex: Campagnol terrestre, insectivores, **Hérisson, musaraignes et chauves-souris** non déterminées, toutes espèces protégées), et régulièrement fréquenté par des ongulés (**Bouquetin P.N.**) et des petits carnivores (**Fouine, Belette (PN)**, Renard).
- **Reptiles:** **Lézard des murailles, Lézard vert, Lézard vivipare, Couleuvre d'Esculape, Coronelle lisse, Orvet et Vipère aspic (PN)**.
- **Insectes:** papillons (Argus bleu, Azuré du Baguenaudier, Zygène de la Filipendule), grande Sauterelle verte, Mante religieuse, Criquet des pâtures, Criquet jacasseur, Decticelle chagrinée. Aucune espèce protégée n'a été identifiée.

Inventaires et protections réglementaires

Le site jouxte:

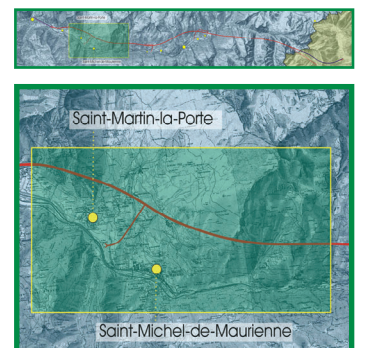
- la zone Natura 2000 FR8201782 du Perron des Encombres,
- la ZNIEFF 1 n° 73403901 « Pas du Roc »,
- la ZNIEFF 1 n° 73003000 « réserve de chasse de Croix de Tête, Perron des Encombres »,
- la ZNIEFF 1 de 2^e génération n° 73000033 « Pelouses sèches du Pas du Pas du Roc ».

Enjeux du site

À proximité immédiate du chantier actuel se trouve un certain nombre de milieux à sensibilité forte: les talus au nord et à l'est présentent une végétation conservée intéressante et des pelouses sèches et des friches herbacées, habitats d'intérêt communautaire de sensibilité forte à très forte. Par ailleurs, la Fétuque du Valais et le Thesium à feuilles de Lin, espèces protégées en Rhône-Alpes, ainsi que l'Hélianthème des Apennins, rare en Maurienne, sont présents sur le site. Les milieux à proximité immédiate restent très sensibles, fréquentés par des rapaces: **Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Buse variable, Bondrée apivore, Faucon crécerelle (PN)**.

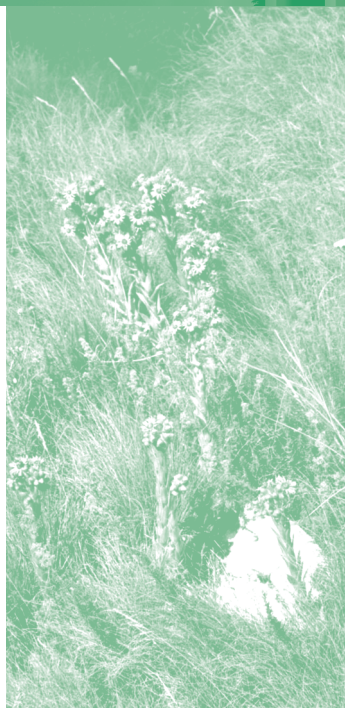


Milieu naturel

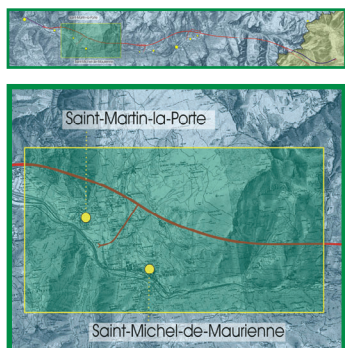


Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte

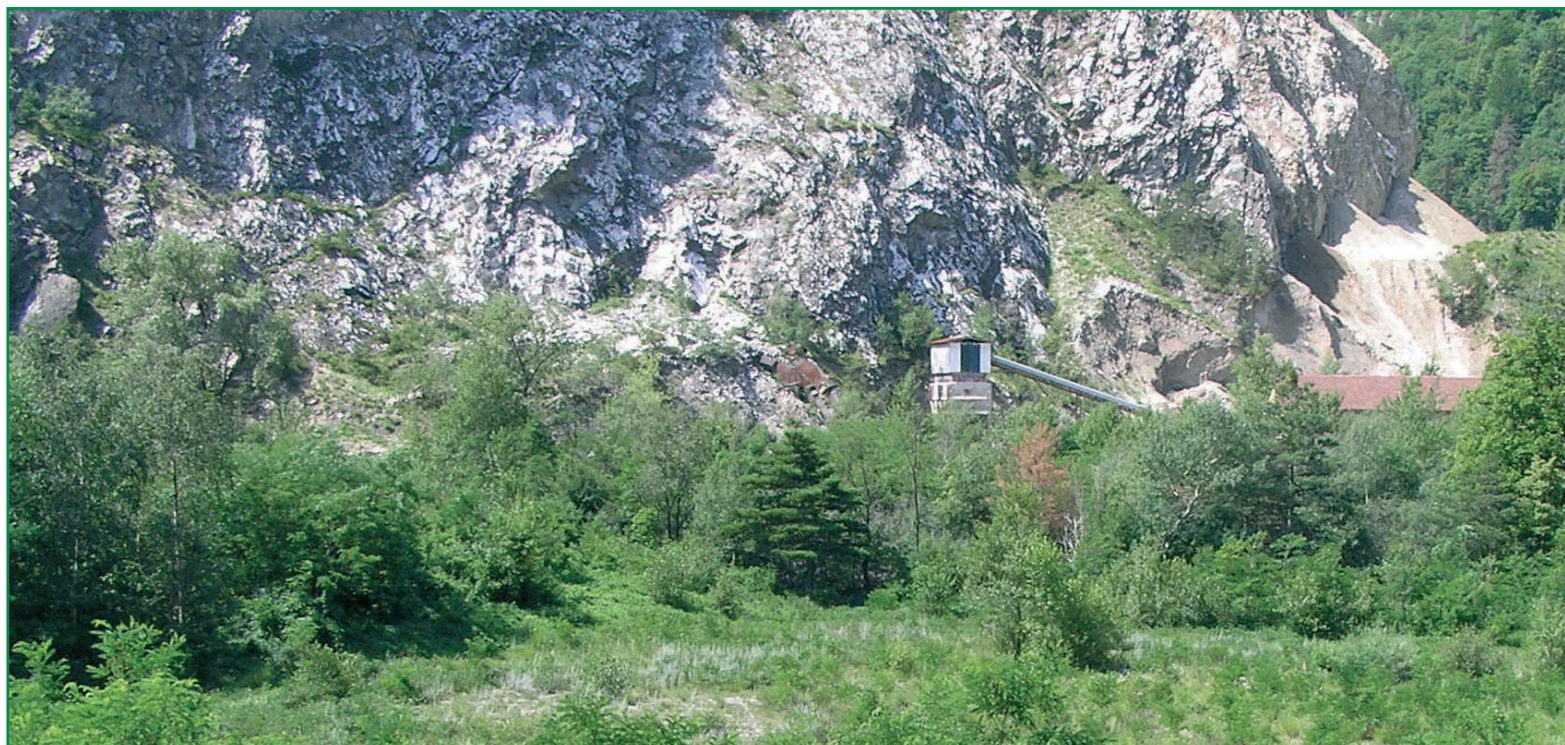
7 – Étude d'impact



Milieu naturel



Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte



La zone de chantier Saint-Félix – Scetauroute juin 2005.

La zone de chantier de Saint-Félix

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 10/06/05 pour la flore).

Description de la zone

Cette zone de chantier est localisée à 670 m d'altitude, en rive droite de l'Arc et en amont de Saint-Julien-Mont-Denis. Elle est bordée au nord par la ligne de chemin de fer Chambéry-Turin, au sud et à l'ouest par l'Arc et à l'est par la voie communale n° 3 au niveau de l'ancienne centrale électrique de St Félix.

Ancienne plate-forme, elle est en partie couverte par des boisements et en cours de colonisation par le Robinier.

Habitats naturels

Les investigations sur cette zone ont permis d'identifier 4 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 41.B3: bois de *Betula pendula* montagnards et subalpins, sur les parties hautes,
- 44.32: bois de *Fraxinus excelsior* et d'*Alnus spp* des rivières à débits rapides, en rive droite de l'Arc, correspondant à la ripisylve à bois dur en oppositions à la ripisylve à bois tendre composée de saules,
- 84.413: carrières de pierres, en rive gauche de l'Arc,
- 84.43: voies de chemin de fer, gares de triage et autres espaces ouverts.

Intérêt floristique

La zone se compose de parties fortement anthropisées (carrière et piste d'accès, ancien plan d'eau), de bosquets jeunes (peupleraies avec anciens murets), de bords boisés de cours d'eau et de zones ouvertes enherbées (bord de voies et zones de dépôts revégétalisées).

Cet ensemble structurel et spécifique confère au site un rôle écologique non négligeable pour la faune et la flore par sa diversité et sa continuité.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée.

Intérêt faunistique

- **Avifaune nicheuse** : Ce site accueille les passereaux des milieux fermés ou semi-ouverts (**Pic épeiche, Geai des chênes, Troglodyte mignon, mésange noire, mésange huppée (PN)**, fauvettes sp.) et ouverts : **Faucon crécerelle, Rouge-queue noir (PN)**. Le **Circaète Jean-Le-Blanc (PN)** a également été observé en chasse.
- **Mammifères** : la diversité du couvert végétal permet la présence de plusieurs mammifères : **Fouine (PN)**, Lièvre, Renard, Chevreuil, Sanglier (espèces chassables).
- **Reptiles** : les reptiles présents profitent des fourrés et des zones découvertes : **Couleuvre verte et jaune, Lézard vert et Lézard des murailles (PN)**.
- **Insectes** : quelques espèces communes ont été recensées : Grande sauterelle verte, Mante religieuse, Ascalaphe.

Inventaire et protection réglementaire

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

La partie ouest du site possède un enjeu floristique et faunistique moyen car elle constitue une formation arborée diversifiée, dynamique et en liaison avec un système aquatique actif (l'Arc) et un système prairial. La présence d'anciens murets de pierres renforce l'intérêt de la zone.

On signalera également, à l'est de la zone, l'existence d'un flux de faune qui longe le ruisseau du StBernard en empruntant les ouvrages cadre qui franchissent l'A43 et la RN 6.

Le reste du site a un enjeu écologique faible.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible à moyenne.

F – Analyse de l'état initial du site



Site de l'Illaz en partie déjà dégradé.

La zone de chantier de l'Illaz

La connaissance de ce site repose sur les prospections de terrain menées par SCETAUROUTE à l'automne 2004.

Description de la zone

La zone de l'Illaz est une plate-forme située dans un méandre de l'Arc. Cette plate-forme est située de part et d'autre de l'ancienne RN6, maintenant condamnée et délimitée au Sud par le cours de l'Arc. Le site est plus élevé que le niveau de l'Arc de plusieurs mètres et séparé de la rivière par une digue.

Habitats naturels

Les habitats naturels sont peu diversifiés car ils sont issus de la colonisation d'espaces très remaniés par les activités humaines (décharge et plate-forme A43).

Plusieurs habitats peuvent être distingués :

- Fruticées à prunellier, aubépine et cornouiller, sur talus,
- Fourrées à saules,
- Boisement à peuplier,
- Zones minérales en cours de colonisation,
- Pelouses steppiques potentielles.

Intérêt floristique

Les espèces rencontrées sont banales et ne présentent pas d'intérêt particulier.

Intérêt faunistique

- **Mammifères** : la zone est fréquentée par le sanglier qui trouve ici une zone de repos complémentaire aux rives de l'Arc. Des garennes de lapin ainsi qu'un individu ont été observés en partie centrale de la zone, entre la décharge et la plate-forme.
- **Avifaune nicheuse** : le site ne présente que peu de zones propices pour la nidification des oiseaux. Les petits secteurs boisés conviennent à la mésange charbonnière, espèce ubiquiste à large amplitude écologique.
- **Herpétofaune** : les talus exposés et les zones minérales conviennent aux reptiles. Le lézard des murailles y est largement représenté (les effectifs de juvéniles sont importants). Une couleuvre verte et jaune a également été observée en partie centrale.

Inventaires et protections réglementaires

Aucune contrainte réglementaire n'est présente.



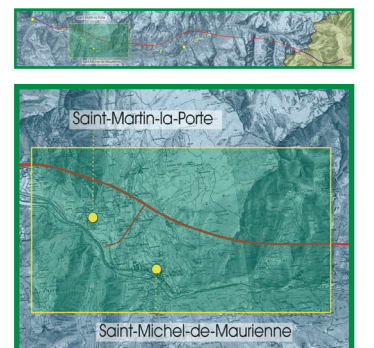
La zone de chantier d'Illaz (Scetauroute juin 2005).

Enjeux du site

Le site est en cours de colonisation par le peuplier noir. Cette colonisation, plutôt lente, amènera à une banalisation de l'espace. Ce site est typique d'un espace fortement remanié en cours de naturalisation et de banalisation. Si cet espace peut servir de refuge à des espèces particulières, il n'en est pas moins un espace banalisé représentant un enjeu faible. Il est important de signaler que la dynamique hydraulique de l'Arc au niveau de ce méandre est visible, en témoigne cet effondrement de la RN6 en aval immédiat du site.

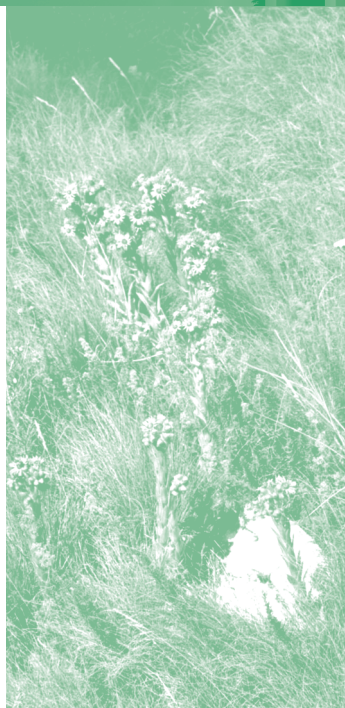


Milieu naturel



Secteur 2 :
Saint-Martin-la-Porte

7 – Étude d'impact



► Le site de logistique de la bande transporteuse entre le site d'attaque intermédiaire du plan des Saussaz et la zone de chantier de Saint-Félix

Description du site

Le site correspond à une bande entre le site d'attaque intermédiaire du Plan des Saussaz et la zone de chantier de Saint-Félix dans l'axe de la voie de chemin de fer Chambéry-Turin, l'ancienne et l'actuelle route nationale 6.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 4 habitats selon la nomenclature Corine Biotope :

- 83.32 : plantations d'arbre feuillus,
- 84.43 : voies de chemin de fer, gares de triage et autres espaces ouverts,
- 87.2 : zones rudérales, au niveau de la plate-forme,
- 86.41 : carrières.

Intérêt floristique

La zone prospectée est très restreinte (peu propice), en bordure de la voie de chemin de fer du côté du site de Saint-Félix.

Intérêt faunistique

La faune du secteur est très pauvre et se limite à quelques espèces banales et de passage (Moineau domestique, Corneille noire).

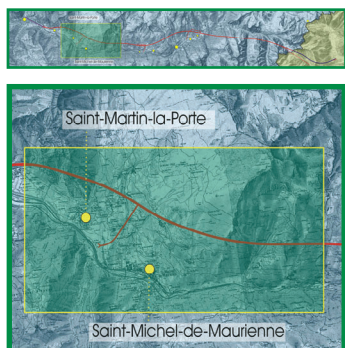
Inventaire et protection réglementaires

Le site n'est concerné par aucun inventaire ni aucune protection réglementaire.

Enjeux du site

L'enjeu écologique global est faible.

Milieu naturel



Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte



L'arrivée sur la zone de Saint-Félix (Scetauroute juin 2005).

► La logistique d'accès entre le site d'attaque intermédiaire de Plan de Saussaz et le site de dépôt de la Porte

Description du site

Le site correspond à une zone entre le site d'attaque intermédiaire de Plan de Saussaz et le site de dépôt de La Porte en amont de la descendrie du Plan de Saussaz. Cette zone (lieu-dit La Rose) correspond à des cultures et prairies avec haies et vergers, à enjeu moyen ainsi qu'un thalweg boisé intéressant.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 7 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 31.88 : fructicées à *Juniperus communis*,
- 38.23 : prairies sub-montagnardes médio-européennes à fourrage,
- 41.4 : forêts mixtes de pentes et ravins,
- 61.31 : éboulis thermophiles péri-alpins,
- 61.311 : éboulis à *Stipa calamagrostis*,
- 83.18 : vergers à hautes tiges,
- 83.32 : plantations d'arbres feuillus.

Intérêt floristique

Le versant est constituée d'une plantation d'arbres feuillus avec un sous-bois herbacé, partie intéressante floristiquement : thalweg forestier, éboulis thermophile, lande à Gênevrier, pâturages et prairies de fauche. La *Festuca valesiaca* (Protection Régionale) est présente sur cette dernière portion. Présence également de *Helianthemum apenninum*. L'ensemble formé par les falaises, les éboulis dynamiques et végétalisés, la lande et la partie forestière en connexion directe avec les zones agricoles par des effets d'écotone et des haies forestières est d'une grande valeur écologique renforcée par l'aspect thermophile prononcé.

Intérêt faunistique

L'habitat est constitué de prairies de fauche améliorées entrecoupées de murgers (soutènements en pierre) sur lesquels se sont développées de petites haies.

Le cortège des papillons est assez typique de ces milieux avec des espèces affectionnant les lisières, l'association des prairies et des petits massifs arbustifs, les ronciers : le sylvaie (*Ochlodes venatus*), le gazé (*Aporia crataegus*), le demi-deuil (*Melanargia galathea*), le fadet commun (*Coenonympha pamphilus*).

Au niveau de l'herpétofaune, trois espèces ont été recensées : le lézard vert (*Lacerta viridis*), le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*).

Concernant l'avifaune, avec dix-sept espèces, le site est riche mais cette richesse reste relativement faible. Le peuplement est caractérisé par des espèces typiques des petits bocages. L'hirondelle des rochers a également été observée en chasse au-dessus des prairies.

Des indices de cerf ont été trouvés et une observation directe de chevreuil réalisée dans le thalweg en 2005. Ce site est également fréquenté par le chamois et le bouquetin.

Inventaire et protection réglementaires

Le site est concerné par la ZNIEFF de type I n° 7340-3901 « Le Pas du Roc » (logistique d'accès entre le Plan de Saussaz et le site de dépôt de la Porte), la ZNIEFF de type I n° 73003001 « réserve de chasse de Croix de Tête, Perron des Encombres » et la réserve de chasse de Croix des Têtes – Perron des Encombres n° 73003000.

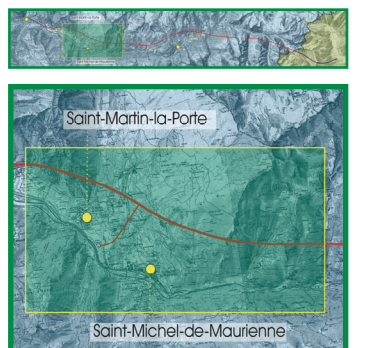
Enjeux du site

Les enjeux faunistiques et floristiques sont divers : fort au niveau des éboulis thermophiles, landes à genévriers et forêt mixte de pente et ravin à tendance thermophile ; moyen à faible pour les prairies de fauche.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de moyenne à forte (espèce végétale et espèces animales protégées, habitats intéressants).



Milieu naturel

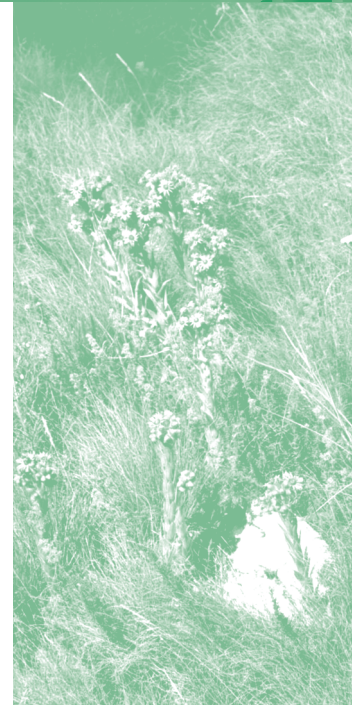


Secteur 2 :
Saint-Martin-la-Porte

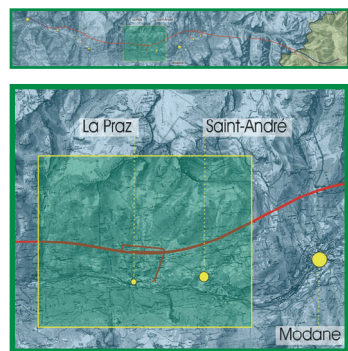
7 – Étude d'impact

Secteur 3: La Praz

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (*Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B, expertise botanique datant de 1995 complétée par une plus récente (Delahaye T., C.B.N.A., 2002)*) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre. Le rapport de Scetauroute cite des données communiquées par J.P. Martinot (Parc National de la Vanoise).



Milieu naturel



Secteur 3:
La Praz



La Fétuque du Valais (Scetauroute).

Le site d'attaque intermédiaire des Sarrazins

La zone de chantier des Sarrazins est située au pied du versant en exposition sud, en bordure d'une ancienne aire de stockage de matériaux utilisée lors de la construction de l'autoroute de la Maurienne. La pente est forte et le substrat de nature acide.

Il est partiellement utilisé pour faire pâturer des animaux (chevaux observés sur le site le 31 mai 2002).

Habitats naturels

Ce site est occupé par trois grands types de milieux :

- Des affleurements rocheux colonisés par des plantes de la famille des crassulacées: orpins et jubarbes (*Sedum album*, *Sedum montanum*, *Sempervivum tectorum*...); des plantes annuelles à développement printanier (*Arabidopsis thaliana*, *Arabis auriculata*, *Veronica verna*...) et quelques espèces caractéristiques des pelouses step-piques (*Poa perconcinna* (LRR⁴), *Stipa eriocalis*...). À noter également la présence sur ces rochers de plusieurs espèces de fougères (*Asplenium adiantum-nigrum*, *A. ceterach*, *A. septentrionale*...).
- Des petites zones de pelouses dominées par le Brome érigé (*Bromus erectus*) en mélange avec la **Fétuque du Valais (PR⁵)** (*Festuca valesiaca*), espèce protégée. On trouve également au niveau de ces pelouses le **Microppe dressé (PR)**, l'Aster linosyris ou le Lys orangé (LRR).
- Des fourrés arbustifs et des boisements vraisemblablement issus de l'abandon partiel des pratiques agricoles et pastorales sur ce site. Les espèces les plus fréquentes et représentatives sont le Cornouiller sanguin, le Frêne, le Cerisier de Sainte Lucie, la Viorne, la Ronce, ...

Intérêt floristique

Au total, 71 espèces végétales ont été répertoriées sur ce site.

Le site des Sarrazins possède une flore relativement classique dans le contexte des adrets de la vallée de la Maurienne, avec une espèce protégée en Rhône-Alpes qui caractérise bien ces milieux secs et chauds : **la Fétuque du Valais (PR)**.



Végétation des coteaux secs (Scetauroute).

4. LRR : Liste Rouge Régionale
5. PR : Protection Régionale

F – Analyse de l'état initial du site

Intérêt faunistique

La faune est très diversifiée :

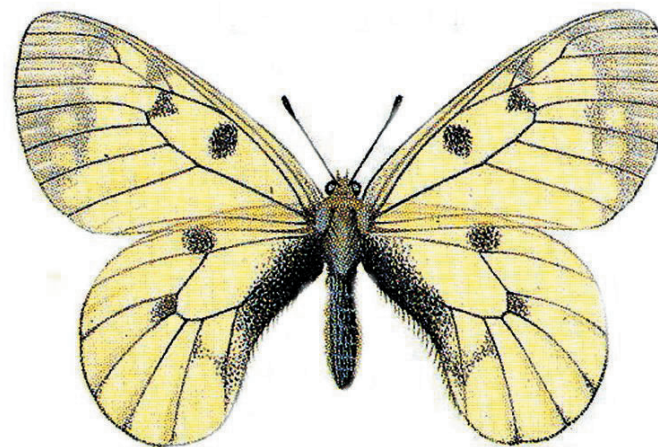
- **Oiseaux nicheurs** : Bruant fou, Bruant jaune, Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse (PN), Bruant ortolan. Ce site est également un territoire de chasse pour les rapaces (dont **Aigle royal, Circaète, Buse variable, Bondrée apivore, Faucon crécerelle, Chouette hulotte (toutes PN)**).
- **Mammifères** : Fouine, Belette, Hérisson (PN), Renard, micro-mammifères non déterminés. Dont certains ongulés : **Bouquetins (PN)**, Chamois, Cerf, Chevreuil, Sanglier.
- **Reptiles** : **Lézard des murailles, Lézard vert (PN)**.
- **Insectes** : Criquet jacasseur, criquet des pâtures, Criquet des clairières, Grande Sauterelle verte, Mante religieuse, Hespérie du Chiendent, Azuré des Astragales, papillons **Apollon et Semi Apollon (PN)**.

Inventaires et protections réglementaires

- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise
- Ce site est entièrement compris dans la ZICO RA 11, dite du Parc National de la Vanoise.
- ZNIEFF 2 n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne »
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73170002, « Pelouses step-piques du Villard »
- ZNIEFF 2 2^e génération, n° 7317, « Adrets de la Maurienne »

Il est important de signaler qu'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) existe déjà, qui correspond à la zone centrale du Parc National de la Vanoise (FR8210032, située à 3,5 km).

Cette ZPS a été mise en place pour assurer des mesures de conservation spéciale concernant l'habitat, afin d'assurer la survie et la reproduction dans leur aire de distribution de plusieurs espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial dont l'aigle royal, la bondrée apivore et le gypaète barbu.



Le Semi-Apollon, d'après *Tous les papillons de France et d'Europe*, P. Whalley et R. Lewington, éd. Octopus.

Enjeux du site

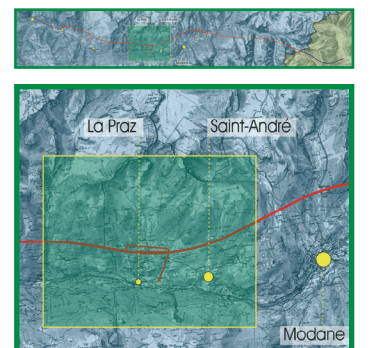
L'enjeu du site réside en la présence d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire, les pelouses thermophiles d'affinité steppique (CB: 34.31) et d'une espèce végétale protégée: la Fétuque du Valais (PR).

On peut également signaler l'existence d'un flux de grande faune important à l'est du site (au droit du village de Saint-André). Celui-ci passe au dessus du tunnel ferroviaire avant de franchir la RN6 et de passer sous l'A43 à la faveur du viaduc sur l'Arc.

Ce site présente également un enjeu en terme de diversité faunistique.

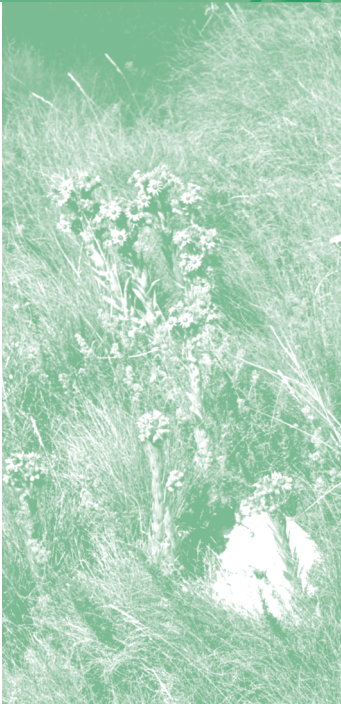


Milieu naturel



Secteur 3:
La Praz

7 – Étude d'impact



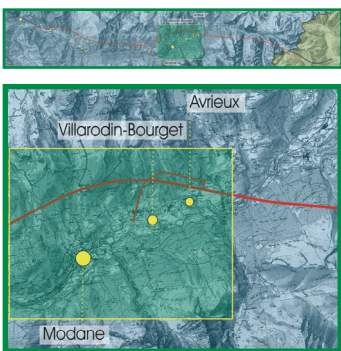
Secteur 4: Modane–Villarodin–Bourget

Sur le secteur 4, les expertises ont visé les zones sur lesquelles des travaux sont envisagés :

- Le site de dépôt des Tierces ;
- Le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget ;
- Le puits de ventilation d'Avrieux ;
- La logistique.

L'ensemble de ces zones est compris dans la ZICO RA11 mais reste éloigné de plus de 1,5 km de la zone de protection spéciale ZPS FR8210032 correspondante (Cf. Secteur 3 – La Praz).

Milieu naturel



Secteur 4:
Modane – Villarodin – Bourget



Le site de dépôt des Tierces et la zone des Moulins (Scetauroute).

► Le site de dépôt des Tierces

La connaissance de ce site repose sur les prospections de terrain menées par Acer Campestre (2003).

Description du site

Ce site est recouvert par une belle mosaïque de pinède sèche, de bois mixtes, de frênaie dans le thalweg et en pied de versant, de prairies naturelles et de quelques petites parcelles cultivées.

F – Analyse de l'état initial du site

Habitats naturels

- Prairie de fauche de montagne,
- Pinède sèche,
- Forêt mixte de pente à frênes, érables et tilleuls.

Intérêt floristique

Espèces forestières (pin sylvestre, frêne élevé).

Intérêt faunistique

Ce milieu est également très intéressant pour la grande faune (mammifères et oiseaux).

- **Mammifères**: **Belette (PN)**, Blaireau, Renard, Sanglier, Chevreuil, Cerf, (espèces chassables), **Ecureuil roux**, **Hérisson (PN)**, micro-mammifères non déterminés.
- **Oiseaux** nicheurs: **Buse variable**, **Bondrée apivore**, **Epervier**, **Chouette hulotte**, **Coucou gris**, **Pic vert**, (PN).
- **Reptiles**: **Couleuvre verte et jaune(PN)**.

Inventaires et protections réglementaires

- ZNIEFF 2 n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne »
- ZICO R.A. 11
- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise
- ZNIEFF 1 n° 73600025 « Pinède de Villarodin »

Enjeux du site

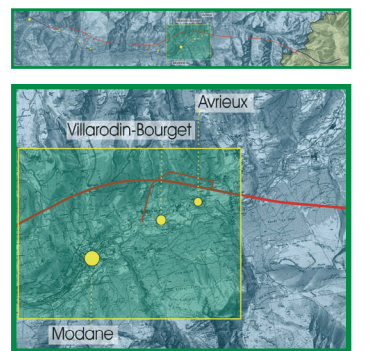
L'ensemble constitue une belle mosaïque de prés et bois, particulièrement intéressante, de par ses structures de végétation, pour les ongulés et plusieurs espèces d'oiseaux.



La zone des Moulins (Scetauroute).

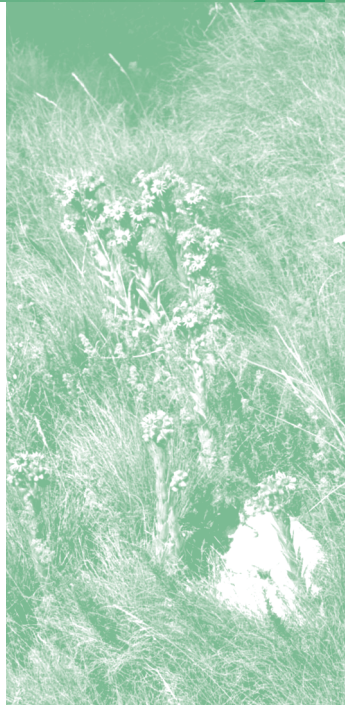


Milieu naturel



Secteur 4:
Modane – Villarodin – Bourget

7 – Étude d'impact



► Le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B, études réalisées par le Conservatoire Botanique Alpin, données J.P. Martinot, P.N. Vanoise) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre (2003).

Description du site

Ce site est situé en bordure de l'Arc, contre les versants de cette vallée, étroite à cet endroit.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 7 habitats selon la nomenclature Corine Biotope :

- 31.814: Fourrés médio-européens sur sol fertile.
- 34.11: Pelouses xérothermophiles calcicoles riches en crassulacées.
- 34.31: Pelouses subcontinentales.
- 61.31: Eboulis thermophiles péri-alpins.
- 62.10: Végétations chasmophytiques des pentes rocheuses calcaires.
- 44.12: Saulaies basses arbustives à saule pourpre.



La Centaurée du Valais (Scetauroute).

Intérêt floristique

L'intérêt de ce site réside dans la présence de pelouses subcontinentales écorchées présentant des espèces végétales d'affinité steppique rares en Savoie: *Aster linosyris* (LRR), *Centaurea valesiaca* (PR), *Euphorbia segetalis* (LRR), *Festuca valesiaca* (PR), *Odontites viscosus* (LRR), *Oxytropis pilosa* (LRR), *Poa perconcinna* (LRR), *Scorzonera austriaca* (LRR), *Seseli annuum* (LRR), *Silene otites* (LRR), *Stipa capitata* (LRR), et *Stipa pennata* (LRR).

Ces pelouses sèches ont cependant souffert du retrait de l'agriculture (ce qui a conduit à leur embroussaillage) et de l'avancée de l'urbanisation (ce qui a provoqué leur destruction directe). Ces pelouses ne sont pas directement concernées par le chantier.

Intérêt faunistique

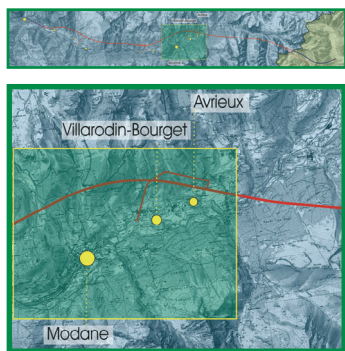
• **Oiseaux nicheurs à proximité** : Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Tarier des prés; (PN et en régression généralisée). Territoire de chasse de rapaces: Aigle royal, Gypaète barbu, Circaète Jean-Le-Blanc, Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Buse variable, Bondrée apivore, Hibou Grand Duc (PN), le Tétraz lyre et le Lagopède alpin (PN) sont présents sur les crêtes,

- **Mammifères**: Renard, micromammifères non déterminés, Fouine, Belette, Bouquetin (PN), Marmotte (PN), Chamois, Chevreuils, Cerfs, Lièvre commun,
- **Poissons**: Truite Fario, Truite arc-en-ciel,
- **Reptiles**: Vipère aspic, Orvet, Lézard vivipare, Lézard vert et Lézard des murailles (PN),
- **Batraciens**: Crapaud commun (PN),
- **Insectes**: Grande richesse en papillons et criquets au sein des pelouses sèches, pas d'espèce protégée rencontrée aux environs immédiats du site mais milieux favorables à l'Apollon (P.N.), au Semi-apollon (P.N.) et à l'Azuré du Baguenaudier (rare).

Inventaires et protections réglementaires

- ZNIEFF 2 n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne »
- ZICO R.A. 11
- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73170002, « Pelouses steppiques du Villard »
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73000005, « Pelouses steppiques de Chatalamia ».

Milieu naturel



Secteur 4:
Modane – Villarodin – Bourget



Le site de Modane-Villarodin-Bourget (Scetauroute).

F – Analyse de l'état initial du site

Enjeux du site

Le site lui-même ne présente plus d'intérêt mais des milieux riches et à fortes potentialités au niveau floristique et faunistique se situent à proximité immédiate. L'intérêt du site repose sur trois points :

- **Les pelouses sèches d'affinité steppique** (CB: 34.31 voire 34.314; DH: 6210).
- **La rivière Arc et les quelques milieux alluviaux relictuels** (vestiges dégradés de CB: 24.21x24.22 et de 24.224).
- **La présence de la Fétuque du Valais et de la Centaurée du Valais**, espèces protégées au niveau régionale (PR).

Certaines falaises comme le Rocher des Amoureux et ses environs (pelouse sèche et groupements chasmophytiques des affleurements rocheux) ont **une sensibilité forte à très forte**.

La sensibilité globale de ce site peut être qualifiée de moyenne à forte.

Particularités du secteur Est du site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget

La zone des Moulins située dans la partie est de la zone d'attaque intermédiaire présente des caractéristiques particulières qui sont présentées ci-après.

Elles proviennent d'études existantes, synthétisées dans le rapport d'étude de déblais de la galerie de reconnaissance de Modane-Villarodin-Bourget (rapport M1-6 – complément d'étude d'impact, 4-12-03, Gipea).

Description du site

Ce site, d'étage montagnard, correspond à un patchwork d'usages agricoles, de loisirs, de milieux naturels et de délaissés d'ouvrages existants. On y rencontre ainsi :

- une forêt riveraine de l'Arc, de 30 m de largeur environ, et une petite roselière sur 180 m de long,
- la partie centrale du site est occupée essentiellement par des cultures de type maraîchères, des friches, des haies buissonnantes et bords de chemins, ainsi que par des pelouses humides d'altitude,

- la partie nord du site (au nord de la piste ONERA) présente des zones cultivées, des prairies de fauche et des prairies humides, et un large domaine de pelouses sèches steppiques subcontinentales comprenant des zones à buissons épineux et à arbustes.

Habitats naturels

- Prairie de fauche de montagne
- Forêt ripicole humide à aulnes, saules, bouleaux
- Pelouses sèches steppiques subcontinentales
- Roselière

Intérêt floristique

76 espèces végétales recensées sur la partie nord du site, 134 sur les parties centrales et en bordure de l'Arc, 3 espèces protégées en Rhône Alpes : **Fétuque du Valais** (notamment en bordure Est du site, sur des fragments de pelouses steppiques), **Centaurée du Valais**, Armoise des champs; Fétuque et centaurée présentes à raison de 100 à 250 pieds chacune.

Intérêt faunistique

Les observations sur le site ont été ponctuelles ou tardives dans la saison, ne permettant pas de traduire la diversité spécifique du site, notamment des invertébrés.

Ce site est néanmoins intéressant à plusieurs titres :

- **Mammifères** : la forêt ripicole en bordure de l'Arc est un couloir de passage des cervidés.
- **Oiseaux** : le site compte plusieurs espèces protégées d'oiseaux, dont des migrateurs. Ont été contactées sur site, dont une majorité avec reproduction possible à probable sur site : **Fauvette à tête noire, Fauvette des jardins, Bruant zizi, Mésange charbonnière, Bergeronnette des ruisseaux, Rouge-queue à front blanc, Rouge-queue noir, Troglodyte mignon, Chardonneret élégant, Pinson des arbres, Grand corbeau, Hibou petit duc, Martinet noir, Pie grièche écorcheur, Pouillot véloce (toutes espèces PN)**.

Le gradient de distribution des espèces d'oiseaux sur le site va de la partie sud du site en bordure de l'Arc la plus riche en espèces d'oiseaux à la partie nord, la plus pauvre (deux espèces protégées).

- **Reptiles** : **Lézard vert** et **lézard des murailles** (PN, et annexe IV de la Directive habitat).
- **Invertébrés** : les zones sableuses en bordure de l'Arc représentent des milieux de chasse propices à la reproduction de certains insectes.

- **Poissons** : la majeure partie du cours de l'Arc est inappropriée pour le frai de la truite de l'Arc, excepté deux zones de frayères en aval immédiat du pont de la Glaire, à proximité de la partie est du site, et au droit du site de dépôt.

Inventaires et protections réglementaires

- ZNIEFF 2 n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne »
- ZICO R.A. 11
- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise,
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73170002, « Pelouses steppiques du Villard »
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73000005, « Pelouses steppiques de Chatalamia ».

Enjeux du site

L'ensemble constitue un patchwork de biotopes variés, ouverts ou buissonnants, de pelouses, de haies et de milieux ripicoles, intéressante, de par ses structures de végétation, ses transitions courtes entre milieux diversifiés (écotones) et ses liens avec l'Arc. Il joue pour cela un rôle intéressant pour le maintien de la biodiversité.

Il joue également un rôle fonctionnel, en tant que relais de migration pour les oiseaux et couloir de passage des cervidés.

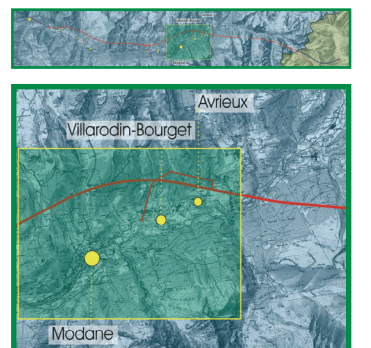
Néanmoins, malgré ces caractéristiques et le fait qu'il compte plusieurs espèces protégées, il correspond à des biotopes relativement abondants le long de la vallée de la Maurienne. La Fétuque du Valais est largement distribuée le long de la vallée.

Exceptions néanmoins, la Centaurée du Valais qui compte peu de stations dans la Vallée de la Maurienne et le Hibou petit-duc (entre 10 et 20 couples en Savoie), qui représentent des enjeux locaux à réévaluer en période propice.

La partie ripicole du site (mise en dépôt prévue sous forme de digue) présente la valeur la plus forte, associée à des frayères potentielles de la truite de l'Arc.

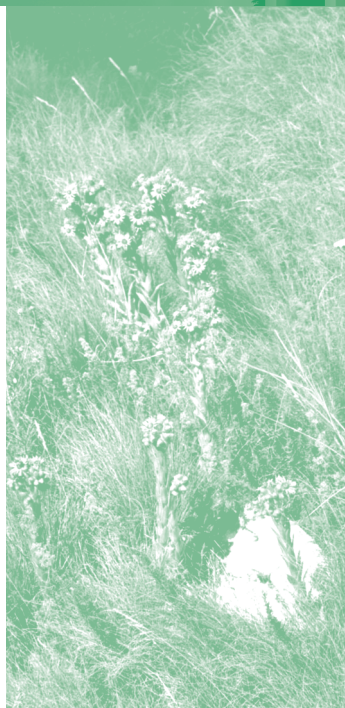


Milieu naturel



Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget

7 – Étude d'impact



Cicatrice laissée par les talus du champ de tir.

- Forêt steppique intra-alpine à Ononis (Code CB 42.53). Les autres appellations de cette formation sont « Pinède sèche à bugrane à feuilles rondes » et « Forêt de pin sylvestre thermo-xérophile à ononis à feuilles rondes ». Cet habitat est localisé en partie haute du périmètre d'étude, sous les falaises calcaires qui forment un cirque. Cet habitat est quasi continu, interrompu seulement par le RD 215. Le peuplement forestier est composé d'arbres de hauteur moyenne (10 m).
- Prairies de fauche de basse altitude (Code CB 38.2). Ces prairies sont également nommées « prairies moyennement sèches à brome érigé ». Cet habitat occupe la plus grande surface du périmètre d'étude, entre le fond de la vallée de l'Arc et la RD 215. Il s'agit de prairies pour la plupart fauchées au moment des campagnes de terrain. Ces prairies ne sont maillées que par quelques haies buissonnantes.
- Zone humide à phragmite et saules (Code CB 53.112). Phragmitaies sèches. La présence de cet habitat est due à l'existence de sources dans le versant. Les roselières de type roselière sèche (à inondation temporaire) occupent deux zones restreintes. Elles sont accompagnées de bosquets arbustifs à caractère hygrophile (saules).
- Fruticées à genévriers communs (code CB 31.88). Cet habitat est présent en mosaïque au sein des pelouses steppiques continentales situées en amont de la RD 215. Faciès d'embroussaillage de ces pelouses, cet habitat constitue un stade plus avancé de la dynamique végétale : c'est le début de la fermeture des pelouses par le couvert arbustif puis forestier.
- Eboulis thermophiles péri-alpins (code CB 61.31). Cet habitat est localisé au sud-est du périmètre d'étude le long de la RD 215. Il occupe les secteurs d'éboulis calcaires, instables et ensoleillés de l'étage montagnard.
- Falaises calcicoles à potentille caulescente (code CB 62.15 Falaises calcaires alpiennes et sub-méditerranéennes et 62.151 Falaises calcaires ensoleillées des Alpes). Cet habitat, ponctuel, est localisé à l'extrémité Nord du périmètre d'étude, au-dessus de la RD 215.



Avrieux - Pelouses steppiques sub-continentales, (Scetauroute juin 2004).

Milieu naturel

Le puits de ventilation d'Avrieux

Description du site

Le site correspond au pas de tir du champ de tir de l'armée, à sa piste d'accès et ses alentours.

Le périmètre d'étude pour ce site englobe une partie de site Natura 2000. Des études spécifiques ont donc été menées pour répondre à cette particularité. Un dossier d'incidences Natura 2000 en application de l'article L. 414-4 du Code de l'Environnement a été produit par SCETAURROUTE.

Les éléments d'état initial proviennent de ce document. Les études existantes (plan de gestion du conservatoire, données du PNV, Etude des impacts chantiers sur l'environnement, Scetauroute – juillet 2000 et Etude référencée V3-16B) ont également été consultées.

Les habitats

- Pelouses steppiques sub-continentales (code CB⁶ 34.31 équivalent au code 62-10 de la Directive Habitat). Cet habitat qui constitue l'enjeu majeur du site est localisé de part et d'autre de la RD 215 ainsi que sur le versant Nord du petit thalweg au Sud Est du périmètre d'étude. Ces pelouses rases sont accompagnées par un réseau de haies arbustives et buissonnantes.

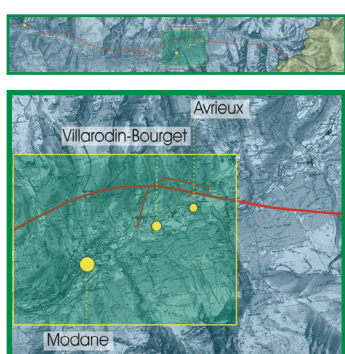
Tendance évolutive

Pour l'ensemble des milieux ouverts, prairies ou pelouses sèches la tendance est à la fermeture par le biais de la colonisation arbustive. Cette évolution est cependant ralentie voire stoppée par les usages agricoles et les actions de conservation menées sur certaines parties du site (Cf. paragraphe action de conservation en cours).

Intérêt floristique

La flore de la plate-forme du champ de tir est relativement banale (milieux en partie anthropisée) alors que la flore de la zone d'étude est riche : **espèces typiques des pelouses steppiques** d'Europe centrale, liées au substrat (sol mince) et aux conditions climatiques, mais aussi **espèces méditerranéennes**, en raison du climat exceptionnel des Alpes internes particulièrement prononcé ici (chaud et sec).

Trois espèces potentiellement présentes sur le site sont protégées en Rhône-Alpes : la **sauge d'Ethiopie** (*Salvia aethiops*), la **centaurée du Valais** (*Centaurea valesiaca*, présent en bordure de la plate-forme) et la **fétuque du Valais** (*Festuca valesiaca*).



Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget

6. Corine Biotope.

F – Analyse de l'état initial du site



Avrieux – Vue d'ensemble du site et du périmètre d'étude depuis la RD 215 (Scetauroute).

Intérêt faunistique

Avifaune

- Milieu forestier, peuplement observé typique des forêts de pins avec notamment la mésange huppée et le casse-noix moucheté ainsi que des milieux forestiers de montagne avec la mésange alpestre. Il est cependant moyennement diversifié (11 espèces).
- Lisière, peuplement observé caractéristique d'une limite entre deux milieux, des espèces forestières et typiques des milieux ouverts cohabitent, tout en conservant le caractère montagnard. La diversité du peuplement est faible (5 espèces) malgré une bonne qualité de la lisière.
- Milieu ouvert et semi-ouvert, (complexe des prairies, en aval de la route départementale 215, à proximité de différents éléments nécessaires aux flux biologiques comme les corridors (haies d'églantiers) et les îlots biotope relais (zone de

colonisation par le genévrier et zone humide à phragmite). Ce milieu composé de prairies et pelouses émaillées de quelques haies et landes de colonisation par le genévrier est idéal pour la pie-grièche écorcheur. Le nombre d'individus observés, leur statut et leur répartition confèrent un enjeu fort à ce secteur. Cette espèce est un indicateur biologique intéressant pour ce type de milieu. Cette richesse est à corréliser avec la diversité du peuplement entomologique. Parmi les espèces potentielles les plus sensibles liées à ce milieu, on peut citer le bruant fou, le bruant ortolan, l'engoulevent d'Europe, la fauvette babillarde et la fauvette orphée. Inventoriées par le CPNS⁷, ces espèces ont été observées sur la partie du site Natura 2000 située sur la commune d'Aussois. D'une manière plus large le site Natura 2000 abrite le **tétras Lyre et le lagopède alpin (PN)** sur les crêtes et sert de territoire de chasse pour de nombreux rapaces (**Aigle royal, Circaète Jean-le Blanc, Buse variable, Bondrée apivore, Faucon crécerelle (PN)**).

Mésafaune et grande faune

Quelques indices de présence de sangliers et de chevreuils ont été observés dans la partie basse du site, à proximité des deux phragmitaies.

Le site est régulièrement fréquenté par quelques bouquetins, qui franchissent la RD 215 pour se nourrir dans les prairies, en descendant parfois jusqu'à l'Arc, ainsi que par le cerf et le chamois (sur la partie haute du site Natura 2000). Pour la mésafaune, la seule observation directe concerne un lièvre brun. Des indices de présence de l'écureuil roux (cônes de pins rongés) ont été trouvés dans la partie boisée du périmètre d'étude. Le site présente également une potentialité pour le renard roux ainsi que **la marmotte, la fouine et la belette (PN)**.

Chiroptères

Les données disponibles au niveau du CPNS⁷ et du Parc National de la Vanoise (PNV) font état de la présence de 2 espèces (observées dans les forts de l'Esseillon), le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) et l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*). Le petit murin (*Myotis blythii*) est potentiellement présent sur le site mais n'a pas été contacté. La donnée le concernant est assez floue mais il pourrait s'agir d'une observation au niveau des forts de l'Esseillon.

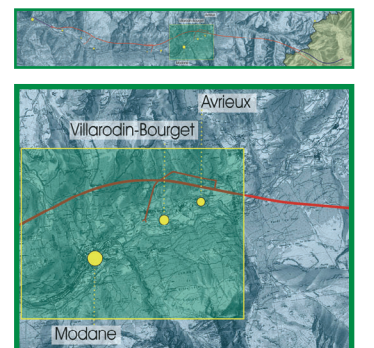
La campagne réalisée en septembre 2004 (Etude FAVRE Groupe Chiroptères de Provence) dans le cadre du dossier N2000 n'a pas permis d'observer d'espèces au gîte (Forts de l'Esseillon et chapelle St Benoît).

Les écoutes ont permis d'identifier 8 espèces citées ensuite d'une manière sûre : Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*), Pipistrelle soprane (*Pipistrellus pygmaeus*), Vespère de Savi (*Hypsugo savii*), Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), Oreillard sp (*Plecotus*) (roux et/ou montagne / indissociables), Vespertilion sp (*Myotis* sp) (2 espèces différentes – en cours d'analyses), Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*).

Ce sont les secteurs comportant une trame végétale qui ont donné le plus de résultat comme les abords des phragmitaies et saulaies dans la partie basse du site.



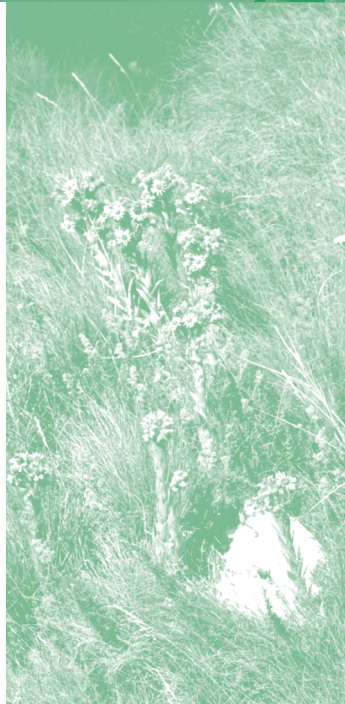
Milieu naturel



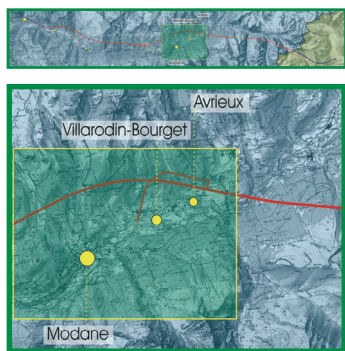
Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget

⁷ CPNS : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie.

7 – Étude d'impact



Milieu naturel



Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget

Entomofaune

• **Les orthoptères :** Les espèces les plus abondantes se retrouvent dans le groupe des xérophiles. Le caloptène italien (*Calliptamus italicus*) et le criquet jacasseur (*Stauroderus scalaris*) sont probablement les espèces les plus abondantes. Le dectique mange verrues (*Decticus verrucivorus*), l'oedipode bleu (*Oedipoda caerulescens*) et le criquet des pins (*Chortippus vagans*) sont abondants et fréquentent tous les types d'habitats. La decticelle chagrinée (*Platypleis albopunctata*) et le grillon d'Italie (*Oecanthus pelluscens*) ont une répartition plus restreinte : marges des cultures, abords des pierriers et murets avec végétation arbustive. Ces deux espèces sont abondantes dans ces habitats. La grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*), le grillon (*Gryllus campestris*), le criquet des genévriers (*Euthystira brachypotera*) et le criquet des pâtures (*Chortippus parallelus*) sont peu abondants et se cantonnent aux marges herbeuses des cultures. L'oedipode rouge (*Oedipoda germanica*) est très localisé : on le trouve uniquement, mais en abondance, sur la piste d'accès au pas de tir. Le criquet des adrets (*Chortippus apricarius*) est rare.

• **Les rhopalocères :** Parmi les 23 espèces recensées, plus de la moitié (17 à 18) est caractéristique des pelouses et landes sèches. Les espèces à très large spectre écologique comme *Aporia crataegi*, *Antocharis cardamines*, *Cynthia cardui*, *Coenonympha pamphilus* ou *Polyommatus icarus* ne constituent qu'une faible proportion de ce peuplement. De même, les espèces mésophiles (*Ochlodes venatus*, *Leptidea sinapis*, *Fabriciana adippe*, *Maniola jurtina*, *Cyaniris semiargus*) restent assez rares. Comme précédemment pour les orthoptères, on note la rareté des espèces typiquement montagnardes. Les espèces qui semblent les plus abondantes sont les grands satyrides : *Satyrus ferula*, *Hypparchia semele* et deux mélités : *Melitaea phoebe* et *Meliteae didyma*. Parmi les espèces rencontrées, on notera la présence d'une espèce protégée au niveau nationale : l'apollon (*Parnassius apollo*). Ce grand papillon se rencontre de l'étage montagnard à l'alpin (600 à 2000 m). Toutefois l'espèce semble assez rare ici : une seule observation pour les deux sorties.

L'espèce connaît aujourd'hui une forte régression sur les zones les plus basses de son aire de répartition : Vosges, Jura, Préalpes et Massif Central. En Savoie, l'apollon peut être abondant en altitude mais il apparaît menacé dans les stations de basse altitude par la destruction de ses habitats (urbanisation, aménagements divers). En France, l'apollon est protégé et considéré comme espèce en danger. Il est inscrit à l'annexe 4 de la directive communautaire « Habitats, Faune, Flore ».

L'herpétofaune

• **Les amphibiens :** les habitats potentiels pour les batraciens sont rares dans le périmètre d'étude, étant donné le caractère xérophile du site. Aucune observation directe n'a été faite lors des campagnes de terrain.

• **Les reptiles :** La présence de quatre reptiles communs a été relevée sur le site :

– Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*), avec de nombreux individus observés au niveau des affleurements rocheux et des pierriers ;

– Le lézard vert (*Lacerta viridis*) dont une femelle et un mâle ont été observés dans une haie en contrebas de la chapelle St Benoît,

– La vipère aspic (*Vipera aspis*),

– La coronelle lisse (*Coronella austriaca*).

Outre ces quatre espèces, le site est potentiellement intéressant pour la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) et la couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) mais ces espèces n'ont pas été contactées lors des campagnes de terrain.

Inventaires et protections réglementaires

- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise,
- ZICO RA 11, Parc national de la Vanoise,
- ZNIEFF type 1 et 2, 7350-0016 « secteur de l'Essellion », 7350 « haute Vallée de la Maurienne »
- Site Natura 2000 **FR 8201779 « Formations forestières et herbacées sèches des Alpes internes »** .
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73170002, « Pelouses steppiques du Villard »
- ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73000005, « Pelouses steppiques de Loutraz et Chatalamia ».

Actions de conservation en cours

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie et le Parc National de la Vanoise ont signé en 1994 une convention de 3 ans portant sur les milieux naturels remarquables de la zone périphérique du PNV.

Cette convention prévoyait notamment la hiérarchisation des actions à entreprendre, y compris des opérations de conservation sur des sites bien circonscrits.

La démarche ainsi initiée s'est poursuivie par l'implication des municipalités concernées, la rencontre avec les petits gestionnaires, la collecte des données de terrain, administrative et la rédaction d'un plan de gestion.

Ce processus a « abouti » en 2000 par la réalisation d'actions visant à maintenir les pelouses steppiques existantes (bûcheronnage, débroussaillage, travaux de fauche, mise en place de pâture).

Enjeux du site

L'enjeu est représenté par la présence de la centaurée du Valais (*Centaurea valesiaca*), espèce protégée au niveau régional.

Les autres enjeux se situent dans le site Natura 2000 (pelouses steppiques, chiroptères, féтуque du Valais (espèce protégée),

Du point de vue des habitats, les enjeux majeurs se situent à deux niveaux :

- Présence forte d'un habitat d'intérêt communautaire, les pelouses steppiques sub-continentales, avec différents stades de représentation selon le degré de sécheresse du sol et sa composition,
- Organisation des habitats en mosaïque génératrice de diversité, notamment dans la partie supérieure du périmètre (au-dessus de la RD 215 et au Sud Est du périmètre).
- Ces enjeux sont en partie liés au maintien des activités agricoles et aux actions de conservation menées par le CPNS.

La faune du site présente un enjeu notamment vis-à-vis des oiseaux et des chiroptères. Le petit murin, espèce d'intérêt communautaire prioritaire, est potentiellement présent.

Le site présente un enjeu global fort.

► Le site de logistique de transport par camions entre Modane et A43

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE (visites de terrain réalisées le 07/06/05 et le 23/06/05 pour la faune et le 15/06/05 pour la flore).

Description du site

La montée au tunnel correspond à une bande entre les locaux du Secours en Montagne et l'autoroute A43, en passant par la piste empruntée par le GR5 et de part et d'autre de l'A43.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 11 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 38.112 : pâturages à *Cynosurus-Centaurea*
- 38.13 : pâturages densément enherbés
- 42.121 : sapinières calcicoles intra-alpines
- 42.53 : forêts steppiques intra-alpines à *Ononis*
- 83.31 : plantations de conifères
- 84.413 : carrières de pierres
- 84.43 : voies de chemin de fer, gares de triage et autres espaces ouverts
- 85.32 : jardins potagers de subsistance
- 87.1 : terrains en friche
- 87.2 : zones rudérales
- 89.22 : fossés et petits canaux

Intérêt floristique

Le site est très étalé et très diversifié. Il y a une alternance de portions très anthropisées (fossé, remblais, carrière, jardins, bords de voie, piste, route et autoroute) avec des portions plus végétalisées (pinède, bord de ruisseau, pâturages, bords forestiers de piste, forêts). Ce site étant linéaire, les interfaces entre les habitats sont réduites.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée à la période de relevé.

Intérêt faunistique

La faune observée et potentielle est en rapport avec les habitats identifiés, c'est-à-dire diversifiée. Trois (3) secteurs se distinguent d'amont (proximité A43) en aval (rive gauche de l'Arc) :



L'arrivée sur Modane (Scetauroute juin 2005).

Le versant en pente forte et boisé accueille une faune typique des boisements de résineux avec **le Casse-noix moucheté, la Mésange huppée, la Mésange noire, la Chouette hulotte et l'Epervier d'Europe** (PN) ainsi que **l'Ecureuil** (PN), le Chevreuil, le Cerf et le Chamois.

La base du versant est composée d'une alternance de prairies et pelouses exploitées, d'espaces colonisés par les pins et traversée par le torrent du Saint-Antoine. Cette partie est très riche en passereaux des milieux semi-ouverts (**Pie grièche écorcheur, Bruant jaune, Linotte mélodieuse** (PN)) et en lépidoptères (**Machaon, Flambé** (PN), Azuré sp, Petite Tortue, Fadet sp, Gazé).

La dernière partie comprise entre la route départementale 215 et l'Arc présente un talus boisé et plusieurs zones de dépôts. Quelques espèces du secteur précédent ont été observées mais le secteur est moins intéressant.

Inventaires et protections réglementaires

Le site est concerné par la ZICO RA 11, la zone périphérique du Parc National de la Vanoise, la ZNIEFF de type I n° 7360-0025 « Pinède de Villarodin », la ZNIEFF 7350 Haute Maurienne et la ZNIEFF 1^{2e} génération n° 73000016 « Forêts de résineux de l'Ubac de la Haute Maurienne ».

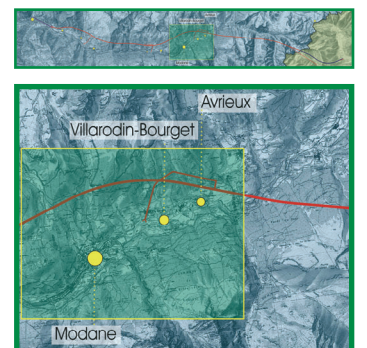
Enjeux du site

L'enjeu floristique est faible (carrière, jardins, terrains en friche, piste, plantation de conifères, chemin de fer) à moyen (pâturages, sapinières, pinèdes). L'enjeu faunistique est lui aussi faible dans les secteurs anthropisés, à moyen dans les secteurs de pelouses, de prairies et de bois.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible à moyenne.

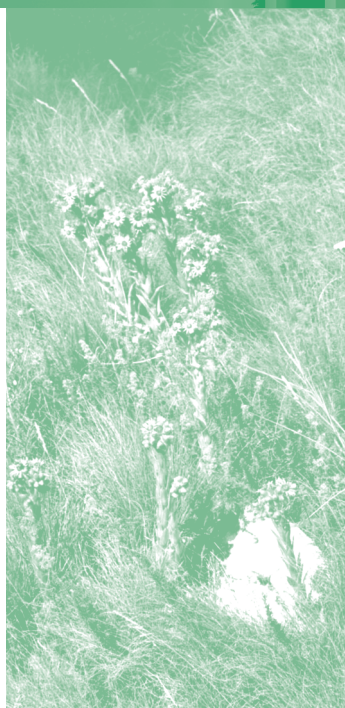


Milieu naturel



Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget

7 – Étude d'impact



► Le site de logistique par la réactivation de la voie ferrée et le transport par camions entre le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget et Modane

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAUROUTE (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 14/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond à l'ancienne voie ferrée entre Modane et Le Bourget.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 2 habitats selon la nomenclature Corine Biotopes :

- 84.1 : alignement d'arbres
- 87.2 : zones rudérales

Intérêt floristique

Le site est fortement anthropisé, il est formé par une piste (ancienne voie ferrée) et par ses deux talus plus ou moins végétalisés. Les espèces végétales présentes sont plantées ou sub-spontanées. La valeur écologique de l'ensemble est faible hormis le rôle de corridor.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée à la période de relevé.

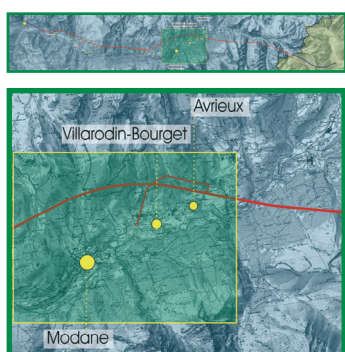
Intérêt faunistique

Le cortège faunistique est pauvre sur le tracé de cette voie, notamment lorsqu'elle est comprise entre l'Arc et les pentes rocailleuses de versants. Le **Lézard des murailles** (PN) est abondant. L'avifaune est composé d'oiseaux banals et de passage (**Mésange charbonnière**, **Pouillot véloce**, **Faucon crécerelle** (PN)). Le **Chevalier guignette**, inféodé aux rivières a également été observé de passage.

Inventaire et protection réglementaires

Le site est concerné dans la ZICO RA 11, la zone périphérique du Parc National de la Vanoise, la ZNIEFF de type II n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne » et la ZNIEFF 1 2^e génération, n° 73000005, « Pelouses steppiques de Loutraz et Chatalamia ».

Milieu naturel



Secteur 4 :
Modane – Villarodin – Bourget



Piste actuelle en rive droite de l'Arc et ancien emplacement de la voie ferrée désaffectée (Scetauroute – 21/06/05).

Enjeux du site

Les enjeux floristique et faunistique sont faibles.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible.

F – Analyse de l'état initial du site

► Le site de logistique des bandes transporteuses entre le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget et le site de dépôt des Tierces

Les données présentées ci-après proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAURROUTE (visites de terrain réalisées le 07/06/05 et le 23/06/05 pour la faune et le 15/06/05 pour la flore).

Description du site

Cette bande transporteuse concerne la traversée de l'Arc.

Habitats naturels

Ce site ne concerne que les berges de l'Arc dans des secteurs où la ripisylve est bien développée :

- 44.2 : Galeries d'Aulnes blancs Forêt ripicole humide à aulnes, saules, bouleaux, en bordure de l'Arc,
- 53.111 : Phragmitaies inondées Roselière, accompagnant la ripisylve ainsi qu'une petite dépression à l'ouest de la zone,
- 85.32 : jardins potagers de subsistance.

Intérêt floristique

L'intérêt floristique est moyen (arbres de la ripisylve). Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée.

Intérêt faunistique

L'intérêt faunistique est faible car le site n'offre pas une grande diversité d'habitat potentiel pour la nidification ou le gagnage et les possibilités de passages pour la grande faune sont très limitées.

Inventaire et protection réglementaires

Le site est concerné par la ZICO RA 11, la zone périphérique du Parc National de la Vanoise et la ZNIEFF 2 2^e génération, n° 7317, « Adrets de la Maurienne ».

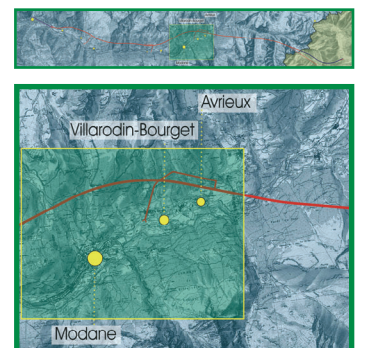
Enjeux du site

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de faible à moyenne étant donnée la présence de la ripisylve de l'Arc.



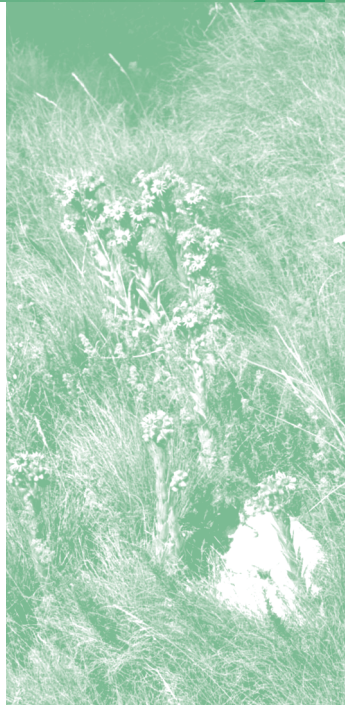
Secteur d'implantation des bandes transporteuses.

Milieu naturel



Secteur 4 :
Modane - Villarodin - Bourget

7 – Étude d'impact



Secteur 5: Mont-Cenis

► Le site de dépôt du Paradis

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (« Etude floristique sur un site de dépôt potentiel – SF 101 Site du Paradis - Commune de Lanslebourg » - CBNA octobre 1999) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre (2003).

Description du site

Le site de dépôt du Paradis est un ancien site d'extraction située en aval du barrage du Mont Cenis. Le site présente donc une vaste dépression à fond plat entourée de falaises de hauteur moyenne. La végétation est rare, clairsemée, herbacée et buissonnante basse du fait de l'altitude et de l'exploitation passée.

Habitats naturels

Celles-ci confirment le fait que seuls les bords de la carrière font l'objet d'une recolonisation par des espèces sensibles :

- 34.113: formations herbeuses sur débris rocheux,
- 34.114: groupements thérophytiques médio-européens sur débris rocheux,
- 36.2: groupements des affleurements rocheux,
- 36.4: pelouses calcicoles alpines et subalpines,
- 36.4141: pelouses à *Festuca violacea*,
- 86.41: carrières.

Intérêt floristique

Le CBNA⁸ a réalisé un inventaire botanique très complet et précis sur ce site. Suite à cette étude de 1999, sept espèces protégées ont été identifiées, dont six localisées uniquement sur les crêtes.

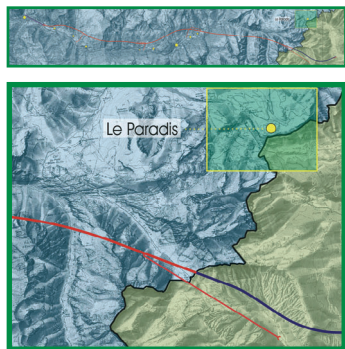
Il s'agit de:

- La Saponaire jaune, espèce présente en France uniquement sur ce secteur,
- la Koelérie du Mont Cenis,
- la Primevère du Piémont,
- la Pulsatille de Haller,
- le Saule à dents courtes,
- le Saule glauque,
- le Saxifrage fausse diapensie (PR).



Abords du site du Paradis (Scetauroute).

Milieu naturel



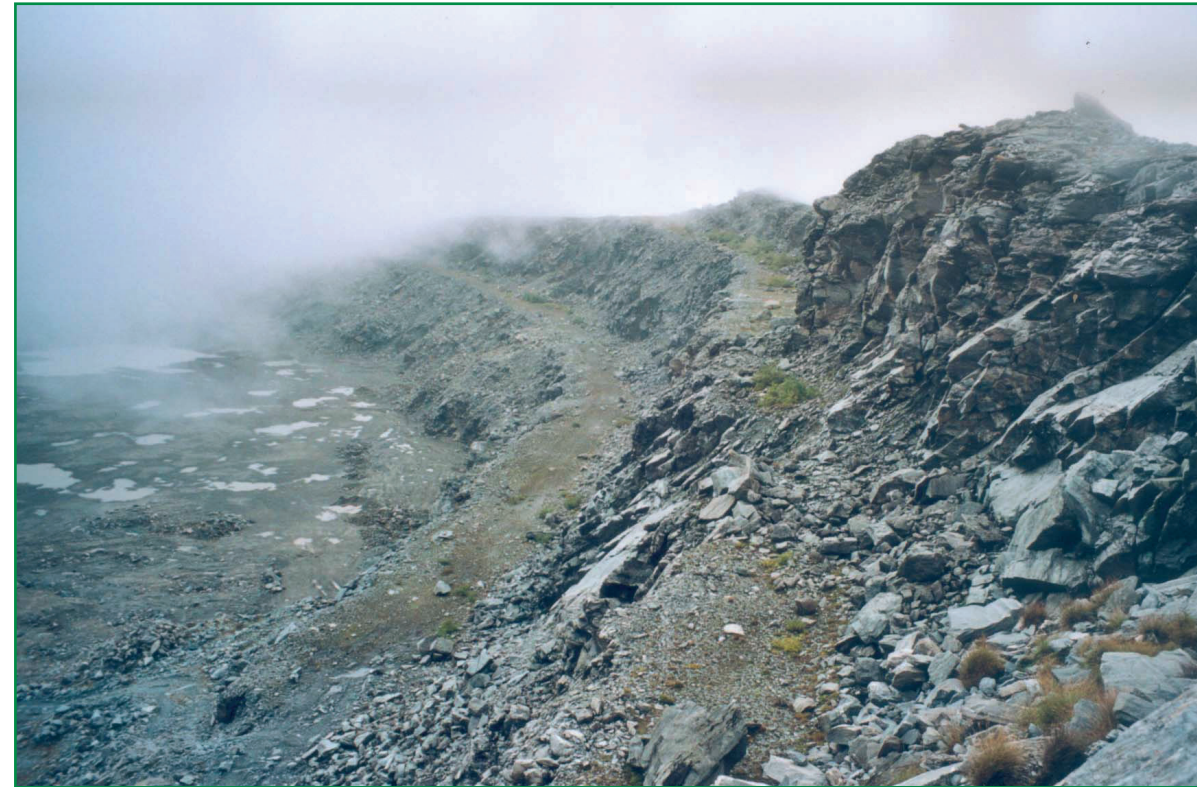
Secteur 5:
Mont-Cenis

8. CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin

F – Analyse de l'état initial du site



Ancien site d'extraction du Paradis (Scetauroute).



Risbermes entourant le site de dépôt (Scetauroute).

Intérêt faunistique

Les marmottes (PN) sont très abondantes aux abords immédiats de la carrière et dans les environs, mais aucune ne s'est installée dans la carrière elle-même.

D'autres espèces animales utilisent les rebords de la carrière, et notamment des oiseaux :

- Faucon crécerelle,
- Chocard à bec jaune, Rouge-queue noir,
- Accenteur alpin,
- Traquet motteux (tous PN).

Inventaires et protections réglementaires

Ce site est situé en ZNIEFF de type I et en limite du périmètre d'un APPB⁹.

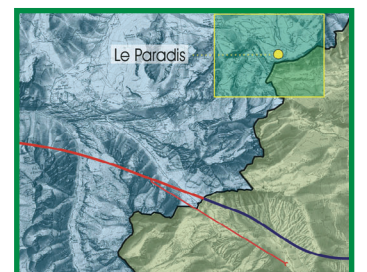
- ZNIEFF 2 n° 7350 « Haute Vallée de la Maurienne »
- Zone périphérique du Parc national de la Vanoise
- ZNIEFF 1 n° 73500019 « Plateau du Mont Cenis »
- ZNIEFF 2 2^e génération n° 7318 « Massif du Mont Cenis »
- ZNIEFF 1 2^e génération n° 73180007 « Plateau du Mont Cenis »

Enjeux du site

L'intérêt du site repose sur la présence d'espèces végétales protégées sur les crêtes qui entourent la dépression. Cet intérêt est accru de par l'utilisation dont sont l'objet les crêtes par la faune. Le fond de la dépression ne présente pas de sensibilité particulière.



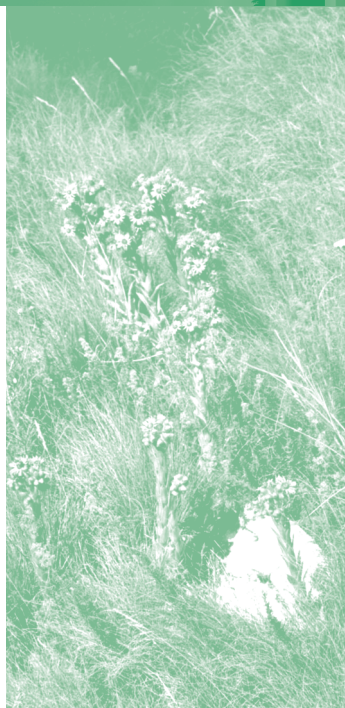
Milieu naturel



Secteur 5 :
Mont-Cenis

⁹. APPB : Arrêté préfectoral de protection de Biotope

7 – Étude d'impact



► Le site de logistique de la télébenne jusqu'au site de dépôt du Paradis (emplacement de la télébenne du Paradis entre la frontière et le site du Paradis)

Les données présentées ci-après proviennent d'études existantes (« Etude floristique sur un site de dépôt potentiel – SF 101 Site du Paradis – Commune de Lanslebourg » - CBNA octobre 1999) et des prospections sur site réalisées par Acer Campestre en 2003). Les données récentes proviennent des campagnes de terrain réalisées au cours des mois de mai et juin 2005 par les spécialistes en écologie de SCETAURROUTE (visites de terrain réalisées le 22/06/05 pour la faune et le 02/06/05 et le 21/06/05 pour la flore).

Description du site

Le site correspond à une bande entre le bord sud-est de la carrière du Paradis et la crête en surplomb du village de Moncenisio.

Habitats naturels

Les investigations sur ce site ont permis d'identifier 6 habitats (selon la nomenclature Corine Biotopes) repartis en une mosaïque d'éléments de surface réduite :

- 34.113: formations herbeuses sur débris rocheux
- 34.114: groupements thérophytiques médio-européens sur débris rocheux
- 36.2: groupements des affleurements rocheux
- 36.4: pelouses calcicoles alpines et subalpines
- 36.4141: pelouses à *Festuca violacea*
- 86.41: carrières

Intérêt floristique

Le site a une richesse floristique très importante avec la présence de nombreuses endémiques, que ce soient les zones de remblais pierreux ou les pâturages. De nombreuses espèces à statut de protection ont été identifiées :

Des espèces ayant une préférence pour les pelouses subalpines et alpines et les rochers plutôt secs, pauvres en azote, sur substrat plutôt silicieux: *Primula pedemontana* (PN), *Senecio hallerii* (PR), *Pulsatilla hallerii* (PN), *Carex maritima* (PR), *Koeleria cenisia* (PR).

Des espèces ayant une préférence pour les saulaies subalpines, plutôt silicieuses, peu humides: *Salix breviserrata* (PN), *S. glaucosericea* (PR), *S. helvetica* (PN). À proximité immédiate, *Clematis alpina*, *Aquilegia alpina* (PN).

Intérêt faunistique

Comme au niveau de la carrière, les **marmottes** (PN) sont très abondantes sur les pelouses entre la carrière et le versant abrupte côté italien.

L'avifaune nicheuse (comme les rapaces en chasse et de passage) est diversifiée: **Faucon crécerelle, Chocard à bec jaune, Rouge-queue noir, Accenteur alpin, Traquet motteux, Circaète Jean le Blanc, Tarier pâtre, Bondrée apivore, Grand Corbeau, et Pipit spioncelle** (PN).



À gauche: Vue depuis la bordure sud de la carrière vers l'Italie et dans l'axe de la télébenne. À droite: Pelouses alpines et massifs de rhododendron (Scetauroute – 22/06/05).

Inventaire et protections réglementaires

Le site est concerné par :

- la zone périphérique du Parc National de la Vanoise,
- la ZNIEFF de type I n° 7350-0019 « Plateau du Mont-Cenis »,
- l'APPB renforcé n° 42 « Mont-Cenis et vallon de Savine »,
- la ZICO RA 11,
- la ZNIEFF 2 2e génération n° 7318 « Massif du Mont Cenis »,
- ZNIEFF 1 2e génération n° 73180007 « Plateau du Mont Cenis ».

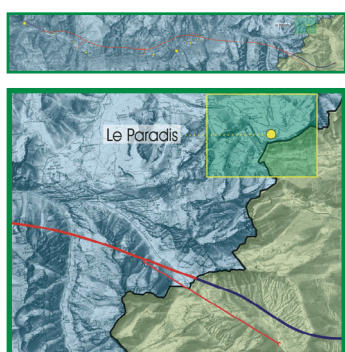
Enjeux du site

L'ensemble du site a un enjeu floristique très fort de même pour la sensibilité et la vulnérabilité. Seul un talus de dépôt rocheux semble ne pas accueillir d'espèces avec statut de protection.

La sensibilité écologique globale de ce site peut être qualifiée de forte (espèces végétales protégées).



Milieu naturel



Secteur 5:
Mont-Cenis

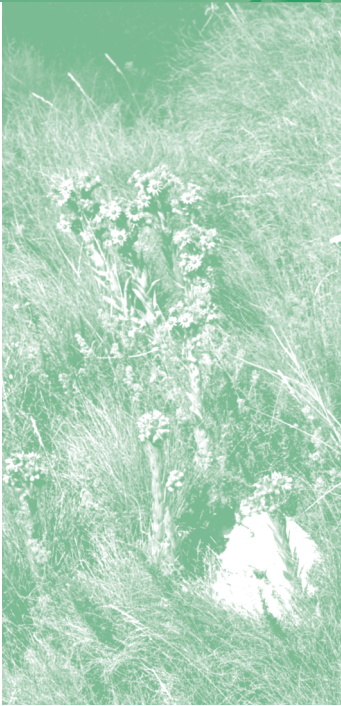
Tableaux de synthèse des principaux sites



Milieu naturel

Tableaux de synthèse
des principaux sites

7 – Étude d'impact



Légende

Faune:

espèces protégées au niveau national au régional;
 espèces non présentes
 mais milieux favorables pour leur présence

Habitat:

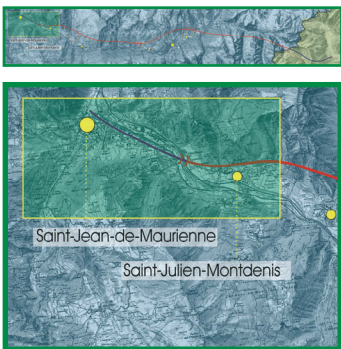
habitats prioritaires de l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE
 (code DH et non Corine Biotope)

Flore:

espèces protégées sur le plan national ou régional

Milieu naturel

Tableaux de synthèse
 des principaux sites



Secteur 1 :
 Saint-Jean-de-Maurienne

F – Analyse de l'état initial du site

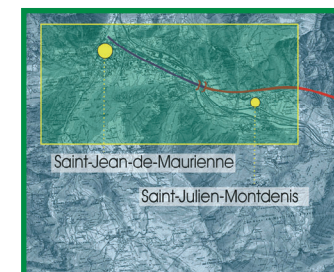
Tableau de synthèse des principaux sites

SITE	SECTEUR DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE						NIVEAU D'ENJEU ÉCOLOGIQUE GLOBAL
	ENJEU HABITATS		ENJEU FLORISTIQUE MAJEUR		ENJEU FAUNISTIQUE MAJEUR		
	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	
Traversée du bassin Saint-Jeannais							Faible
Site de dépôt de la Combe des Moulins	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>		<i>Salix appendiculata</i>	Semi Apollon		Moyen
Site de dépôt des Resses	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>				Grande faune		Moyen à fort
Site de dépôt du Plan d'Arc	6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		<i>Gallium glaucum</i>		Blaireau		Moyen
Site d'attaque principale de Villard-Clément	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)		<i>Tulipa gesnerana</i> , <i>Tulipa praecox</i>	<i>Tulipa gesnerana</i> , <i>Tulipa praecox</i>	Grande faune Pie grièche écorcheur Apollon, Semi Apollon		Moyen à très fort
Zone de chantier de Sous-Villard-Clément						Truites (introduction)	Faible
Zone de chantier des Resses d'en Bas						Truites (introduction)	Faible
Zone de chantier de Saint-Julien							Faible
Bandes transporteuses entre la zone de chantier de Sous-Villard-Clément et le site de dépôt de la combe des Moulins	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>				Grande faune Faucon pèlerin		Moyen à fort
Bandes transporteuses entre le site d'attaque principale de Villard-Clément et la zone de chantier de Sous-Villard-Clément							Nul
Bandes transporteuses entre la zone de chantier de Sous-Villard-Clément et celle de Saint-Julien						Truites (introduction)	Faible
Bandes transporteuses entre la zone de chantier de Saint-Julien et le site du dépôt des Resses	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	<i>Cypripedium calceolus</i> (espèce d'intérêt communautaire)			Grande faune		Moyen à fort
Bandes transporteuses entre la zone de chantier de Saint-Julien et le site du dépôt du Plan d'Arc							Faible

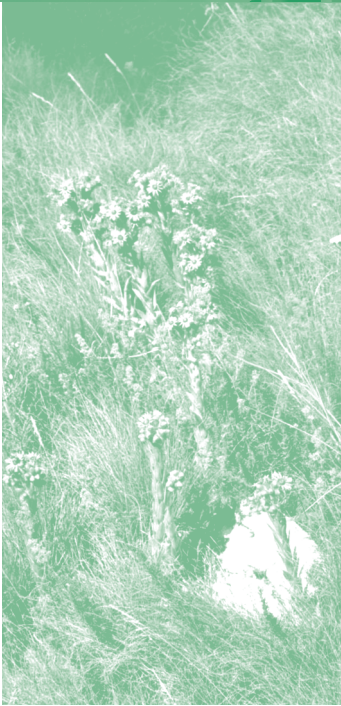


Milieu naturel

Tableaux de synthèse des principaux sites

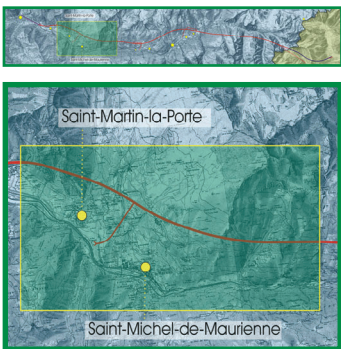
Secteur 1 :
Saint-Jean-de-Maurienne

7 – Étude d'impact



Milieu naturel

Tableaux de synthèse des principaux sites



Secteur 2:
Saint-Martin-la-Porte

Tableau de synthèse des principaux sites

SITE	SECTEUR DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE						NIVEAU D'ENJEU ÉCOLOGIQUE GLOBAL
	ENJEU HABITATS		ENJEU FLORISTIQUE MAJEUR		ENJEU FAUNISTIQUE MAJEUR		
	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	
Site de dépôt de La Porte	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)		<i>Festuca valesiaca</i> , <i>Centaurea valesiaca</i>		Bouquetin		Moyen
Site d'attaque intermédiaire du Plan des Saussaz	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)		<i>Festuca valesiaca</i> , <i>Thesium linophyllum</i> , <i>Aster linosyris</i> , <i>Daphne alpina</i> , <i>Hyssopus officinalis</i>	<i>Festuca valesiaca</i> , <i>Thesium linophyllum</i> , <i>Cotoneaster nebrodensis</i> , <i>Cypripedium calceolus</i> , <i>Hieracium tomentosum</i> , <i>Neslia paniculata</i>	Bouquetin		Moyen à fort
Zone de chantier de Saint-Félix						Flux de Faune	Faible à moyen
Zone de chantier de l'Iliaz					Flux de Faune	Flux de Faune	Faible
Bande transporteuse entre le site d'attaque intermédiaire du plan des Saussaz et la zone de chantier de Saint-Félix							Faible
Logistique d'accès entre le site d'attaque intermédiaire de Plan de Saussaz et le site de dépôt de la Porte			<i>Festuca valesiaca</i>	<i>Festuca valesiaca</i>	Bouquetin, Chevreuil, Cerf, Reptiles		Moyen à fort

Légende

Faune: espèces protégées au niveau national au régional ;
espèces non présentes mais milieux favorables pour leur présence

Habitat: habitats prioritaires de l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE (code DH et non Corine Biotope)

Flore: espèces protégées sur le plan national ou régional

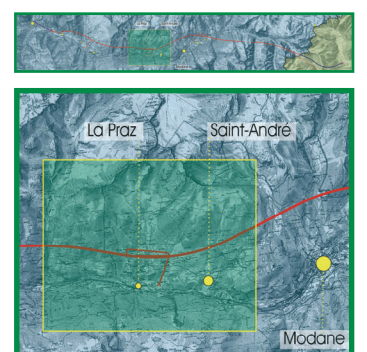
F – Analyse de l'état initial du site

Tableau de synthèse des principaux sites							
SITE	SECTEUR DE LA PRAZ						
	ENJEU HABITATS		ENJEU FLORISTIQUE MAJEUR		ENJEU FAUNISTIQUE MAJEUR		NIVEAU D'ENJEU ÉCOLOGIQUE GLOBAL
	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	
Site d'attaque intermédiaire des Sarrazins		6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	<i>Poa peroncina</i> , <i>Micropus erectus</i> , <i>Festuca valesiaca</i> , <i>Aster lynosiris</i>		Bouquetin	Bouquetin, Apollon, Semi Apollon, Flux de faune	Moyen



Milieu naturel

Tableaux de synthèse des principaux sites



Secteur 3:
La Praz

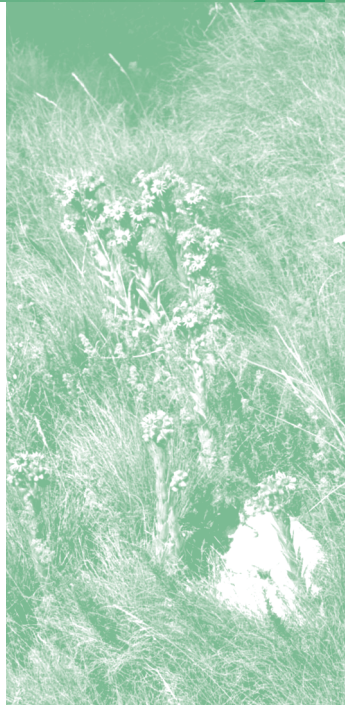
Légende

Faune: espèces protégées au niveau national au régional ; espèces non présentes mais milieux favorables pour leur présence

Habitat: habitats prioritaires de l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE (code DH et non Corine Biotope)

Flore: espèces protégées sur le plan national ou régional

7 – Étude d'impact



Milieu naturel

Tableaux de synthèse des principaux sites

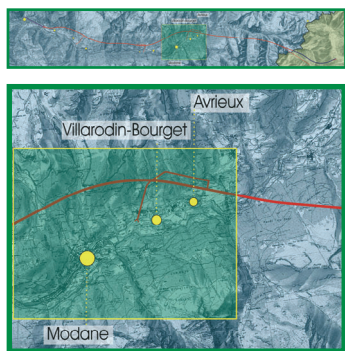
Secteur 4:
Modane – Villarodin – Bourget

Tableau de synthèse des principaux sites

SITE	SECTEUR DE MODANE VILLARODIN BOURGET						NIVEAU D'ENJEU ÉCOLOGIQUE GLOBAL
	ENJEU HABITATS		ENJEU FLORISTIQUE MAJEUR		ENJEU FAUNISTIQUE MAJEUR		
	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	
Site de dépôt des Tierces	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires					Moyen
Site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget	3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	<i>Oxytropis pilosa</i>	<i>Aster lynosiris</i> , <i>Festuca valesiaca</i> , <i>Centaurea valesiaca</i> , <i>Euphorbia segetalis</i> , <i>Odontites viscosus</i>	Capaud commun	Apollon, Semi Apollon	Moyen à fort
Zone des Moulins	3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>		<i>Festuca valesiaca</i> , <i>Centaurea valesiaca</i> , <i>Artemisia campestris</i>		Pie grièche écorcheur	Truites	Moyen à fort
Puits de ventilation d'Avrieux	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires		<i>Festuca valesiaca</i> , <i>Centaurea valesiaca</i>	<i>Salvia aethio pis</i>	Pie grièche écorcheur, Chiroptères, Bouquetin	Bouquetin, Apollon, Semi Apollon	Fort
Transport par camions entre Modane et l'A43					Grande faune (chevreuil, cerf, chamois)		Faible à moyen
Réactivation de la voie ferrée et transport par camions entre le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget et Modane						Chevalier guignette	Faible
Bandes transporteuses entre le site d'attaque intermédiaire de Modane-Villarodin-Bourget et le site de dépôt des Tierces						Truites	Faible à moyen

Légende

Faune: espèces protégées au niveau national au régional ;
espèces non présentes mais milieux favorables pour leur présence

Habitat: habitats prioritaires de l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE (code DH et non Corine Biotope)

Flore: espèces protégées sur le plan national ou régional

F – Analyse de l'état initial du site

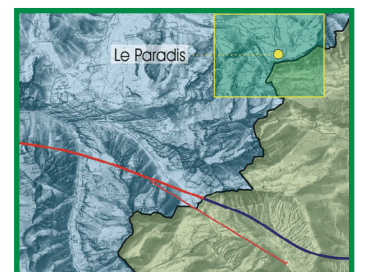
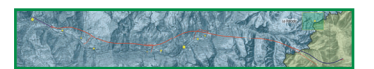
Tableau de synthèse des principaux sites

SITE	SECTEUR DU MONT-CENIS						
	ENJEU HABITATS		ENJEU FLORISTIQUE MAJEUR		ENJEU FAUNISTIQUE MAJEUR		NIVEAU D'ENJEU ÉCOLOGIQUE GLOBAL
	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	SITE	ENVIRONS	
Site de dépôt du Paradis			<i>Koeleria cenisia</i>	<i>Primula pedemontana</i> , <i>Pulsatilla halleri</i> , <i>Salix breviserrata</i> , <i>Salix glaucosericea</i> , <i>Saponaria lutea</i> , <i>Saxifraga diapensoides</i>	Passereaux d'altitude, Bouquetin, Marmotte	Passereaux d'altitude, Bouquetin, Marmotte	Fort
Télébenne jusqu'au site de dépôt du paradis (emplacement de la télébenne du Paradis entre la frontière et la carrière du Paradis)			<i>Primula pedemontana</i> , <i>Senecio hallerii</i> , <i>Pulsatilla hallerii</i> , <i>Carex maritima</i> , <i>Koeleria cenisia</i> , <i>Salix breviserrata</i> , <i>S. glaucosericea</i> , <i>S. helvetica</i>	<i>Clematis alpina</i> , <i>Aquilegia alpina</i>	Bouquetin, Marmotte	Bouquetin, Marmotte	Fort



Milieu naturel

Tableaux de synthèse des principaux sites

Secteur 5:
Mont-Cenis

Légende

Faune: espèces protégées au niveau national au régional ;
espèces non présentes mais milieux favorables pour leur présence

Habitat: habitats prioritaires de l'Annexe I de la Directive 92/43/CEE (code DH et non Corine Biotope)

Flore: espèces protégées sur le plan national ou régional

7 – Étude d'impact



Milieu humain